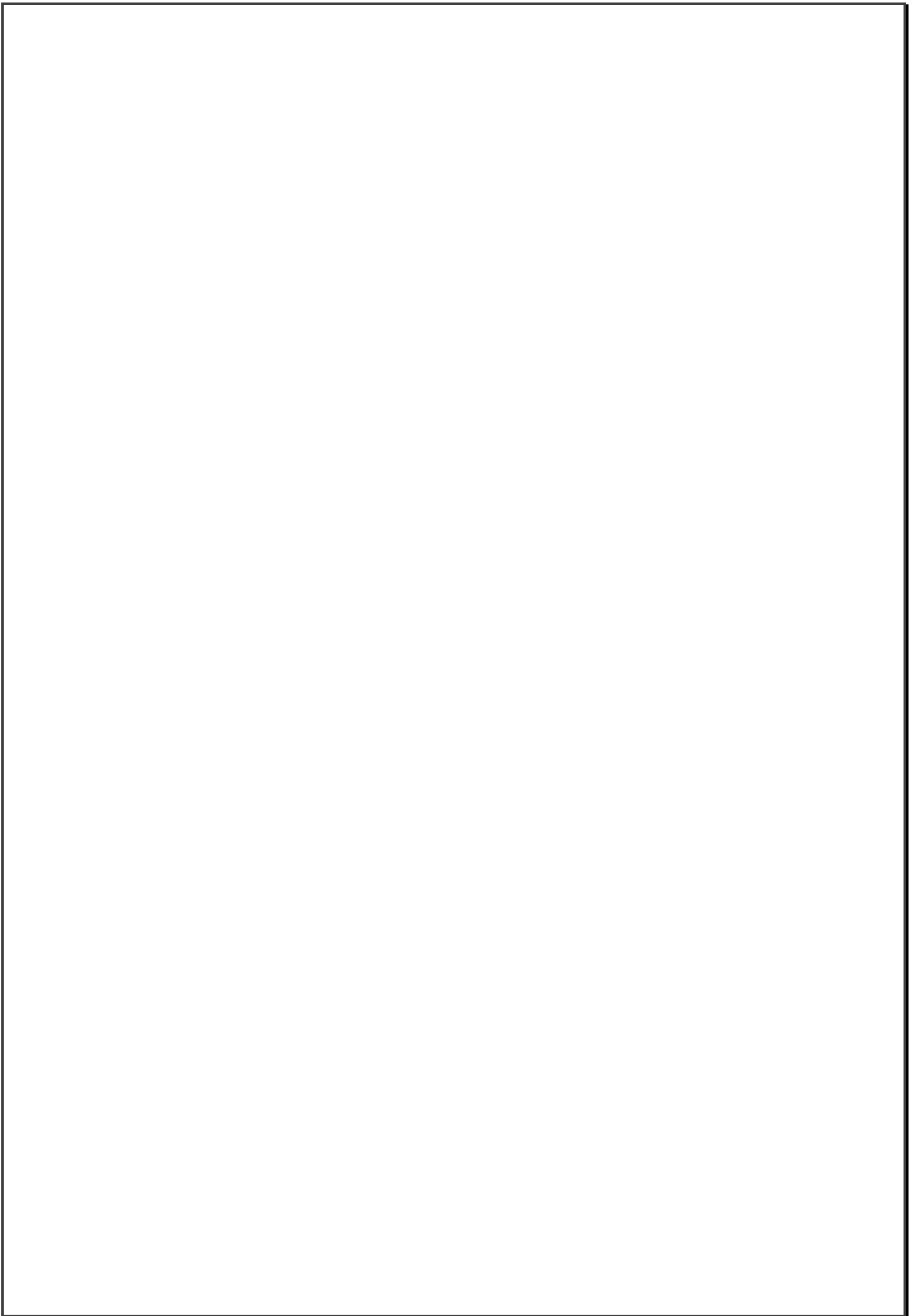




**Projet d'établissement**  
**Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de**  
**Musique et de Danse de Val de Reuil, Léry, Poses**

**Année 2019**



## **Avant-propos**

Leurs regards font face au public, un silence intime laisse place aux applaudissements qui dessinent sur leurs jeunes visages leurs sourires. Une exaltation inconnue les inonde. Sur l'instant, la magie qui s'opère efface tout : l'investissement, le travail, le sacrifice parfois ! Et pourtant, quel parcours avant de se présenter sur cette scène devant leurs parents et tous ces inconnus.

De la découverte à la première pratique artistique, du début d'une maîtrise technique à l'expression personnelle, de l'échange en cours au partage de la scène, le chemin est jalonné d'envie, de doute, de joie, d'incertitude et d'un millier d'autres émotions.

Personne ne peut le prédire mais cela doit être rendu possible.

Lorsqu'en 1974, l'association « maison de la musique » a été créée dans la plus jeune commune de France, ce fut pour bâtir ce possible.

Plus de 40 ans après, il en est un peu de même pour cette « maison de la musique » : personne ne pouvait présager qu'elle serait un jour Conservatoire !

Le premier projet d'établissement rendu en 2012 aura permis à l'école de musique et de danse de devenir un Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de musique et de danse en 2014. Ce document a constitué un point de repère important pour l'équipe en place, pour la collectivité et nos partenaires puisqu'il aura permis d'inscrire l'identité de l'établissement dans son environnement, de définir ses missions et de projeter son action.

Sa réécriture, aujourd'hui, nous amène tout d'abord à dresser un premier bilan, puis doit permettre de prioriser nos objectifs et préciser les moyens nécessaires à leur mise en œuvre eu égard au contexte économique, social et culturel du territoire.

Le premier objectif du CRI est de favoriser l'accès du plus grand nombre à une pratique artistique épanouissante, structurante, exigeante et partagée. Grâce à l'engagement et à l'enthousiasme de son équipe, le conservatoire est reconnu comme un partenaire fiable, créatif et moteur. Il représente également un équipement culturel essentiel qui contribue au maillage cohérent en matière d'éveil et d'éducation artistique sur ce territoire en pleine évolution.

Comme il l'a fait depuis sa création, il doit répondre à chaque individu quel que soit son âge, son sexe, et son origine.

Le défi d'aujourd'hui est de repenser et d'adapter nos moyens pour rencontrer, écouter et répondre à des publics variés et en mutation (de par les modes de communication qui modifient les comportements, les différentes structures familiales qui changent l'environnement de l'enfant, les rythmes de vie « surchargés » ...).

La réussite d'un tel « chantier » suppose la conjonction de deux notions : celle de continuité et celle d'adaptation, déclinées au niveau de chacune des missions principales que sont : la sensibilisation, l'initiation, l'enseignement, la pratique, la diffusion et l'action culturelle.

Construire et formaliser collectivement ce projet a nécessité la participation et la concertation de personnes indispensables à sa réalisation, via le conseil pédagogique, l'ensemble du personnel, le conseil d'établissement, nos élèves et nos partenaires. Chacune, de par sa position propre et son expertise personnelle, a pu alimenter la réflexion. Un grand merci à chacune d'entre elles.

## **Préambule**

### Actualisation

Le premier projet pédagogique fût le premier outil de référence de l'histoire, de l'évolution et de l'environnement du Conservatoire. Il a constitué une feuille de route pour toutes les personnes en lien avec la structure.

Ce document pluriannuel nécessitait une réécriture pour les raisons suivantes :

- établir un bilan de notre action passée,
- affirmer l'identité de la structure et des qualités de ses enseignements,
- consolider le positionnement de l'établissement en tant que pôle éducatif et ressource dans le cadre du Schéma départemental des Enseignements Artistiques,
- développer le Conservatoire et ses actions sur un rayonnement territorial plus étendu,
- demander le renouvellement de classement auprès du ministère de la Culture avant mai 2021.

Le nouveau projet d'établissement a été approuvé par délibération du comité syndical en date du 04 juillet 2019 et prend effet à compter du 2 septembre 2019 pour une période de 5 années. Des séances de concertation annuelles permettront d'en mesurer l'état d'avancement au regard de l'échéancier proposé.

Ce Projet d'Etablissement reste un outil ouvert à son propre devenir et devra continuellement s'adapter aux situations à venir.

### Méthodologie et calendrier

Les élections des représentants d'élèves, des parents d'élèves, des professeurs et du personnel administratif, au dernier semestre 2017, ont permis la restauration du conseil d'établissement.

Le choix d'un projet d'établissement concerté a induit la mise en place de nombreux dispositifs durant l'année 2019 :

- Des conseils pédagogiques
- Des réunions plénières du personnel
- Des groupes de travail : composés de tous les acteurs du conservatoire, professeurs, équipes administratives et techniques qui souhaitent participer à la concertation
- Des séances de travail avec les élus communautaires
- Une concertation auprès des familles sous forme de questionnaire

Le règlement intérieur et le règlement des études réécrits en complément de ce projet ont été votés en comité syndical en date du 04 juillet 2019.



Avant-propos	p.3
Préambule	p.4

## **Partie 1 – Présentation**

I Le territoire du syndicat intercommunal et son contexte socio-économique	p.7
Val de Reuil	p.8
Poses	p.10
Léry	p.10
II Le contexte culturel et éducatif	p.11
La culture du loisir	p.11
Les établissements éducatifs	p.11
Les établissements culturels	p.11
Un peu d'histoire	p.12
III Les missions générales	p.14
Le cadre institutionnel réglementaire	p.14
Quelques points d'attention particuliers	p.15

## **Partie 2 - État des lieux**

I Le conservatoire et ses publics	p.16
Organigramme	p.16
L'équipe du conservatoire	p.17
Le conseil d'établissement	p.18
La formation	p.18
Les publics	p.19
Répartition des élèves sur les 6 dernières années	p.20
II Les activités pédagogiques	p.23
A. Un éveil commun en musique et en danse : Musicadanse	p.23
B. La détermination	p.23
C. L'enseignement instrumental	p.24
D. Les ateliers	p.24
E. Le chant	p.24
F. La Formation Musicale, un lieu d'échanges	p.25
G. Les pratiques collectives	p.26
H. Les musiques actuelles	p.26
I. La danse	p.27
J. La technique Alexander	p.27
K. Musique et danse à l'école	p.28
L. Les activités de diffusion	p.31
III Les ressources propres	p.32
A. Le budget	p.32
B. Les locaux	p.32
C. Le matériel	p.33
IV Les Partenaires	p.33
A. Éducation Nationale	p.33
B. Autres établissements d'enseignement artistique	p.33
C. Le nid bleu	p.34
D. L'Épide	p.34
E. Le centre de détention	p.34
F. Compagnies professionnelles implantées	p.34

G. Structures culturelles et/ou de diffusion	p.35
H. Les associations	p.35
I. Les réseaux	p.36
V Diagnostic	p.36
A. Bilan de la période 2012/2018	p.36
1. Les points forts et points faibles	p.37
2. L'avis des usagers	p.38
B. Analyse	p.38
<b>Partie 3- Le projet</b>	
I Un rayonnement territorial renforcé	p.41
a. Une image améliorée et modernisée	
b. Un accès à l'enseignement artistique encouragé et facilité pour tous	p.42
c. Des partenariats à consolider et à développer	p.42
d. L'action auprès des publics « empêchés/éloignés » et en situation de handicap	p.43
e. La parentalité	p.43
f. Une action artistique et culturelle	p.44
II Une qualité pédagogique et artistique pour tous	p.44
a. Une clarification pédagogique indispensable	p.45
b. Les débutants : une considération particulière	p.45
c. L'accompagnement des élèves	p.46
d. Redynamiser l'enseignement de la musique classique	p.46
e. Structurer la FM	p.47
f. Un accompagnement de la pratique amateur	p.47
g. Des pratiques collectives dynamiques	p.48
III Communiquer, un savoir-faire à parfaire !	p.48
a. Une culture de l'accueil	p.48
b. L'actualisation de la communication	p.49
c. Un outil numérique adapté	p.49
d. Une communication apaisante	p.50
IV L'humain au cœur du projet	p.50
a. Le souci des troubles de santé des artistes	p.50
b. Un environnement et des conditions optimales	p.51
c. Vers une évolution de la gestion des équipes	p.51
V. Tableau de projection de réinvestissement du différentiel de la masse salariale généré par les départs en retraite sur les 7 années à venir.	p.52
V Les processus d'évaluation	p.54
Conclusion	p.55
Annexe 1 : les entités du conservatoire	p.56
Annexe 2 : la saison artistique 2018/2019	p.57
Annexe 3 : le parc instrumental, matériel et divers	p.59
Annexe 4 : organigramme des partenaires du conservatoire	p.63

## Partie 1 - Présentation

### I Le territoire du syndicat intercommunal et son contexte socio-économique

Le conservatoire à rayonnement intercommunal de musique et de danse de Val de Reuil - Léry - Poses est un établissement public d'enseignement artistique installé sur la commune de Val de Reuil. Les trois communes, rassemblées en un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU), permettent ainsi la mise en œuvre des objectifs du conservatoire, basés sur la démocratisation de l'accès à l'éveil culturel et à l'enseignement artistique, auprès de leurs populations.

La population totale des trois communes s'élève à environ 16600 habitants.

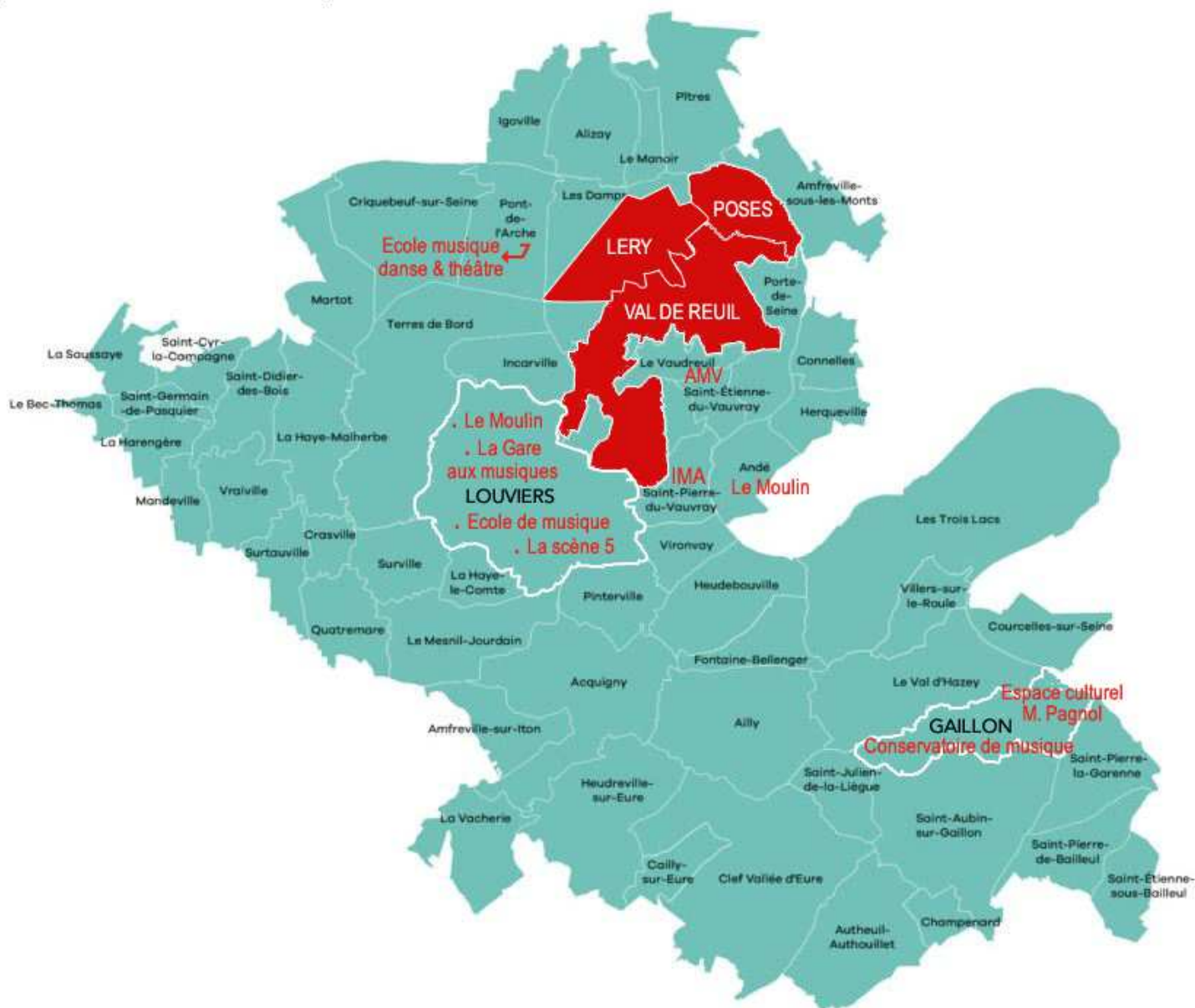
Ces trois communes font partie d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) qui, au 1<sup>er</sup> janvier 2019, était composé de 40 communes et 75.700 habitants et qui au premier semestre 2019 devrait fusionner avec la communauté de commune d'Eure Madrie Seine et devenir une intercommunalité de 60 communes et de plus de 100.000 habitants.

Dans cette EPCI œuvrent également 2 autres établissements d'enseignement artistique : l'école municipale de musique de Louviers, l'école de musique, de danse et de théâtre de Pont-de-L'arche. Complétant ce tableau, il existe également dans les villages voisins quelques associations qui organisent des cours de musique ou de danse : IMA (musique) à St-Pierre-du-Vauvray, AMV (musique) ainsi qu'une école de danse au Vaudreuil.

### Val de Reuil et la Normandie



Les communes du syndicat intercommunal (en rouge) dans la communauté d'Agglo Seine-Eure, avec les équipements culturels



**Val de Reuil**

Extraits du document rédigé par les services de la commune de Val de Reuil :

« Val-de-Reuil, dernière-née du programme des villes nouvelles voulu par Georges Pompidou [...] est contemporaine des premières politiques de la ville, lancées en 1977 à travers les opérations « Habitat et vie sociale » [...] Géographiquement proche de Paris (100 km) et Rouen (30 km), riche d'un parc industriel de pointe, de son renouvellement urbain, le développement de Val-de-Reuil reste pénalisé par une structure démographique et sociale complexe, précaire et non stabilisée. »

Une population fragilisée

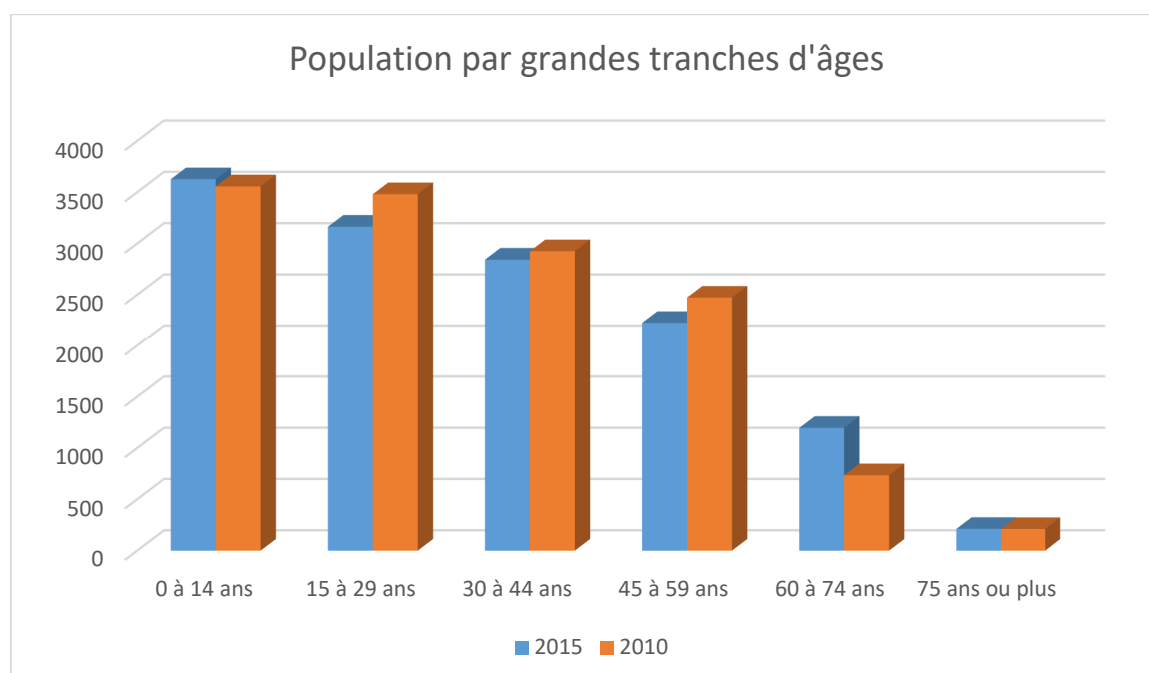
(Source INSEE, décembre 2018)

Après un boom de la population de la fin des années 70 à la fin des années 80, la population s'est stabilisée depuis le début du XXI<sup>e</sup> siècle (13327 habitants, *INSEE 2017*). Avec toujours une forte proportion de jeunes (35,6% a moins de 19 ans, et 51% a moins de 29 ans), la population de la ville voit sa part de plus de 60 ans augmenter fortement.

L'ensemble se caractérise par des indicateurs alarmants sur un plan socio-économique :

- 30,5% sans activité professionnelle,
- 43,7% de la population non scolarisée âgée au minimum de 15 ans n'a aucun diplôme (ou un brevet des collèges),
- un taux de pauvreté de 41,9% pour les moins de 30 ans.

L'absence d'établissements post baccalauréats sur le territoire provoque une fuite des jeunes diplômés vers les grandes villes (Rouen, Evreux, Paris,...).



Sources : Insee, RP2010 (géographie au 01/01/2012) et RP2015 (géographie au 01/01/2017) exploitations principales.

Une importante rotation démographique est à l'œuvre sur la ville : 21,1% des habitants ne résidaient pas à Val-de-Reuil 5 ans auparavant. Lorsqu'une partie de la population parvient à franchir une étape de la chaîne résidentielle, notamment par l'accession à la propriété, c'est souvent pour s'installer dans une autre commune. La ville accueille alors de nouveaux habitants fragiles et précaires.

Concernant les ménages, 19,2% ont une structure monoparentale et 24,8% sont constitués d'une seule personne.

Quant au logement, 45,1% habitent un appartement, 75,3% sont locataires, et 65,6% locataires d'un logement HLM. La structure des logements sur la ville traduit cette situation sociale. En 2000, elle comptait 93% de logements sociaux. Le premier programme national de rénovation urbaine et les efforts de la municipalité ont permis de ramener ce taux à 67% en 2012. Le second plan prévu pour 2020 vise de ramener ce taux à 63%, en désengorgeant le centre-ville des logements sociaux au profit d'ensembles pavillonnaires dans les quartiers périphériques. La ville s'est enrichie d'un éco quartier exemplaire (les Noés) primé à plusieurs reprises. Ce village dans la commune est composé de 98 logements passifs, d'une éco-crèche le tout sur un parc écologique de 4,5 hectares.

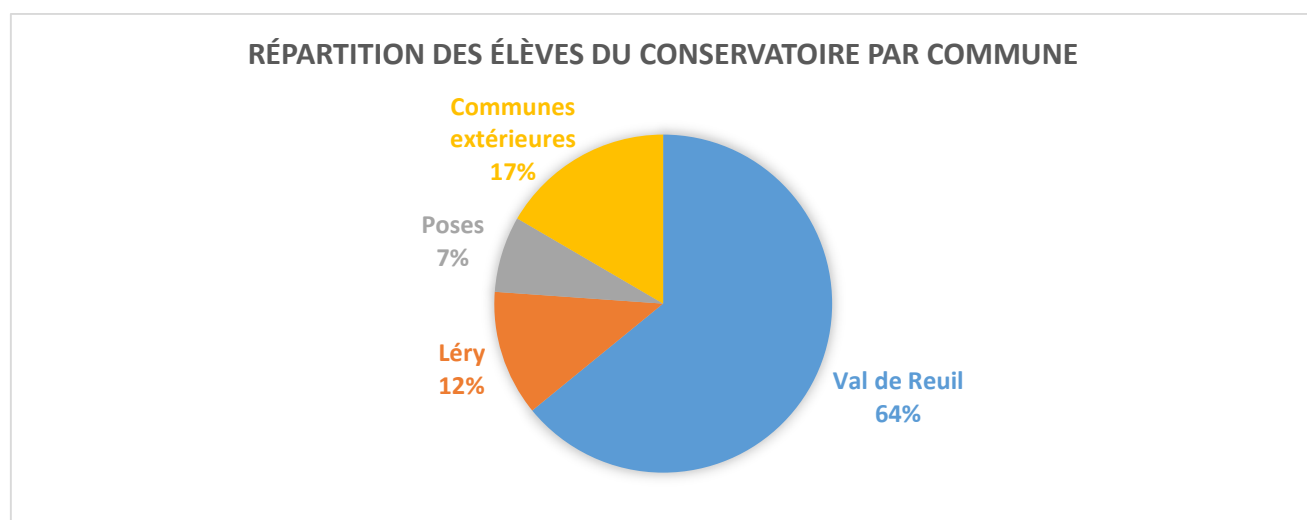
Alors que l'emploi industriel a été divisé par deux en moins de dix ans, malgré la présence de fleurons industriels (pharmacie, chimie, luxe) sur le parc d'activité, on note une explosion de l'emploi dans une structure de type individuelle (58,1% des créations d'entreprise en 2017).

### **Poses**

Village de bord de seine, historiquement constitué de pêcheurs et de bateliers, il accueille aujourd'hui de nombreuses résidences secondaires. 81,5% des 1191 habitants sont propriétaires et 99% le sont de maisons. Le taux de chômage est de 9,6% et 1/3 de sa population a moins de 20 ans. Vu l'emplacement géographique, imbriqué entre les lacs et le fleuve, ses possibilités de développement en terme de population et d'habitat sont limitées.

### **Léry**

Village de 2071 habitants au nord de Val de Reuil, il connaît un certain niveau de difficulté sociale avec notamment 19,3% de chômage. Il se caractérise par une importante mixité. Comme Poses, le 1/3 de sa population a moins de 20 ans. Près de 34% des logements sont des appartements.



### **Les élus à la culture dans les trois communes**

Pour la première fois dans l'histoire du syndicat, les nouveaux élus à la culture des trois communes sont directement liés au conservatoire, soit parce qu'ils sont eux-mêmes élèves, soit parents d'élèves. C'est une chance d'avoir des partenaires à nos côtés, connaissant l'établissement de l'intérieur et investis pour que rayonne l'activité artistique dans leur commune.

A peine élus, de nouvelles propositions nous parvenaient pour imaginer ensemble de nouvelles formes d'interventions, de participations à la vie locale.

A Val de Reuil, le recrutement d'un directeur aux affaires culturelles est en cours, maillon indispensable pour coordonner l'action culturelle sur le territoire avec les établissements culturels (Théâtre de l'Arsenal, MJA, maison de la poésie, médiathèque, cinéma, conservatoire, associations...).

Au niveau de l'agglomération, les élus doivent se positionner sur une compétence culture et son contenu. De nouvelles perspectives se présentent à l'horizon, nous serons attentifs.

## **II Le contexte culturel et éducatif**

### La culture du loisir

Nous observons depuis l'écriture du premier projet pédagogique (en 2012) l'explosion et les conséquences de l'utilisation accrue des écrans chez les jeunes. Les « valeurs » véhiculées à travers ces nouveaux médias, et les réseaux sociaux, et le plaisir instantané procuré par les applications biaisent grandement l'image que les jeunes se font d'une pratique artistique telle que nous la connaissons.

La culture est devenue un produit de consommation, avec ses marqueurs, déconnecté d'une démarche artistique.

D'autre part, les nouveaux supports numériques autour de l'image et du son ont transformé la création artistique.

Il paraît dès lors difficile pour le public de percevoir l'intérêt de fréquenter un lieu comme le conservatoire.

Il s'agit là d'un défi nouveau à relever par nos établissements pour faire entendre que nous ne sommes pas déconnectés des publics et qu'ils sont a fortiori le moteur de notre cœur de métier.

Il s'agit de notre responsabilité d'ancrer au quotidien l'établissement au sein de la population.

### Les établissements scolaires

Val de Reuil, vu la jeunesse de sa population, compte logiquement 7 groupes scolaires (maternelle et élémentaire pour chacun) pour environ 2100 enfants, 1 collège (465 collégiens) et un lycée (780 lycéens). Chaque groupe scolaire est associé à un centre de loisirs. Deux autres centres de loisirs fonctionnent de manière permanente, l'un consacré au public adolescent : « le centre de loisirs de l'éléphant », l'autre dédié aux jeunes de 16 à 20 ans : « la ferme des jeunes ».

La ville compte 4 crèches, une maison de l'enfance, une halte-garderie et un relais d'assistante maternelle.

Un centre de formation des apprentis (CFA) et un établissement public d'insertion de la Défense (EPIDE) complètent ce panorama des acteurs éducatifs.

Chacune des 2 autres communes, Poses et Léry, compte un groupe scolaire et un centre de loisirs (198 élèves à Léry, 96 à Poses).

### Les établissements culturels

L'essentiel des acteurs culturels est installé sur Val de Reuil :

- Le cinéma « les arcades »
- La médiathèque « Le Corbusier »
- Le théâtre de l'Arsenal
- Le conservatoire de musique et de danse
- La maison de la jeunesse et des associations (ancien théâtre des Chalands)

Elle est le lieu de résidence, fait rare pour une ville de 16 000 habitants, de plusieurs compagnies professionnelles :

- La compagnie nationale de danse contemporaine **Beau-Geste**
- La compagnie régionale de théâtre **Ephéméride**
- La **Factorie** - maison de la poésie.

Depuis 40 ans l'association « **maison de la musique** » (à l'origine de l'école de musique) occupe une place originale et privilégiée. Elle est composée des parents d'élèves



du conservatoire et des « usagers » pratiquants amateurs. Elle accompagne le conservatoire à travers plusieurs missions :

- Le « passeport culturel », dispositif d'aide financière pour les familles dont l'accès à l'enseignement artistique pourrait être freiné pour des raisons financières. Il est aussi un accompagnement humain auprès de ces familles avec notamment la participation du CCAS de la ville,
- L'accompagnement pratique et logistique des manifestations les plus importantes de la saison musicale et chorégraphique,
- L'organisation de moments de convivialité en lien avec ces manifestations,
- L'organisation d'une « bourse aux tuniques de danse »,
- L'aide à la gestion du parc instrumental.

### Un peu d'histoire

Dans cette ville nouvelle créée en plusieurs étapes à partir de 1972, des habitants fondent une « association de musique » autour de Nelly Marcon, ancienne musicienne professionnelle. Elle prend pour nom la « maison de la musique » (il existait à l'époque, une maison de la communication, une maison de l'éducation etc...). Rapidement, des cours de musique s'organisent et une véritable association d'enseignement artistique voit peu à peu le jour. Il y règne un esprit à la fois convivial et une exigence de qualité dus à la personnalité et au talent de sa créatrice. Une structuration des cours est mise en place ; éveil, cours d'instrument, formation musicale, pratiques collectives forment déjà une trame structurée. De nombreuses représentations musicales sont organisées dans le lieu même de pratique de l'association : le Centre Educatif et Culturel A.Allais (CEC). Celui-ci est en fait le premier collège de la ville et accueille les premières activités culturelles (musique, dessin, gravure, théâtre). A partir de 1983, les concerts de la « maison de la musique » se dérouleront également au théâtre des Chalandes, nouvellement construit.

En 1986, à la disparition de Mme Marcon, l'association recrute un professeur de musique pour assurer une mission de coordination. L'école compte alors près de 180 élèves, jeunes et adultes, et 8 professeurs (pas tous intégrés au milieu professionnel). La commune de Val-de-Reuil, au regard de l'engouement suscité et de la réalité de la jeunesse de sa population, confie au service culturel de la commune et au professeur coordinateur de l'association une mission de prospective. Il s'agit d'envisager la création d'une école municipale ou intercommunale dont la base serait évidemment l'association existante. Les contacts sont pris, le projet est monté et grâce à une subvention triennale de la Région Haute-Normandie, le syndicat de l'Ecole Intercommunale de l'Ecole de Musique de Val-de-Reuil - Poses est créé en novembre 1989 entre Val-de-Reuil et le village de Poses sous la forme d'un SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique). Le professeur coordinateur est confirmé dans ses fonctions, devient Directeur et constitue peu à peu une équipe d'enseignants qualifiés.

En 1991, l'école, éprouvant des difficultés d'organisation dans le lieu qu'elle occupe, déménage dans les locaux du groupe scolaire Coluche. Cette école est la dernière construite et n'est pas encore entièrement occupée. Cependant, les effectifs de l'école de musique progressent (450 élèves en 2000), un LCR (local commun résidentiel) voisin lui est affecté.

Sa première salle d'audition voit ainsi le jour, elle s'appellera la « Prétontaine ». C'est une étape importante puisque la Prétontaine sera une des raisons du développement des « outils » collectifs de l'école ; orchestres, chœurs, percussion, et à la base de la création du département des musiques actuelles.

En 2000, suite à l'arrêt de l'activité d'une association locale de danse classique, les premiers cours d'éveil, d'initiation et de technique à la danse sont créés, l'école devient donc « école de musique et de danse ».

A cette date, la question de l'agrément de l'école est posée, mais les conditions matérielles d'enseignement ne plaident pas en faveur du dépôt d'un dossier. En effet, la



grande majorité des cours a lieu dans l'école Coluche, et le manque de locaux dédiés et adaptés semble rédhibitoire.

En 2001, la commune de Léry, rejoint ses voisines par convention, puis adhère définitivement en 2007, permettant ainsi à sa population de bénéficier à son tour des propositions d'un établissement d'enseignement artistique. L'école devient donc l'école intercommunale de musique et de danse de Val-de-Reuil - Léry - Poses.

La dernière étape d'une évolution qui conduira l'école jusqu'à un effectif de près de 700 élèves est le déménagement dans ses locaux actuels. Un projet important de rénovation urbaine conduit la commune de Val-de-Reuil et le Conseil général à reconstruire le collège Alphonse Allais et à réhabiliter une partie de ses anciens bâtiments, environ 2000m<sup>2</sup> pour y installer l'école de musique et de danse. Celle-ci a enfin ses propres locaux. Un peu plus de 30 ans après, cette nouvelle installation résonne comme un air de retour aux sources. Après quelques années d'installation et d'adaptation des locaux au projet de l'école de musique et de danse, le moment semble propice pour engager l'établissement dans un nouveau projet, conjointement à une demande de classement en « conservatoire à rayonnement intercommunal ».

En 2014, l'école de musique et de danse devient un établissement d'enseignement artistique spécialisé classé par l'État dans les deux disciplines enseignées ainsi dénommé « Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de musique et de danse ».

### L'intercommunalité, le conservatoire et ses partenaires culturels



### III Les missions générales

Service public d'enseignement artistique, le conservatoire a une mission générale de développement des pratiques culturelles et artistiques dans les domaines de la musique et de la danse dans un rayonnement territorial, à l'attention de différents types d'usagers.

Le conservatoire oriente sa démarche dans trois champs d'actions :

- Favoriser, dans les meilleures conditions, l'apprentissage de la musique et de la danse, les pratiques collectives, l'éclosion de vocations professionnelles et les formations de futurs amateurs actifs et éclairés.
- Assurer le rayonnement des pratiques artistiques dans toute leur diversité, sur le territoire en collaboration avec l'ensemble des autres structures éducatives et culturelles, et ainsi proposer aux élèves et plus globalement aux habitants la découverte du monde artistique au gré de concerts, de spectacles et d'auditions.
- Etre un lieu où les pratiques artistiques sont une source d'enrichissement des personnes dans une démarche de qualité et d'exigence, et qui favorise (et provoque !) les rencontres propices à l'épanouissement de chacun en priorisant l'interdisciplinarité.

#### Le cadre institutionnel

L'établissement doit, en cohérence avec le schéma départemental des enseignements artistiques (auquel le directeur a été associé lors de sa dernière réécriture en 2019/2020):

- établir un projet d'établissement validé par la collectivité territoriale présentant les choix pédagogiques, artistiques et culturels,
- s'inscrire dans une organisation territoriale de l'enseignement artistique, qui favorise notamment l'égalité d'accès des usagers, la concertation pédagogique et la mise en œuvre de projets pédagogiques et artistiques concertés,
- fonctionner en réseau, notamment par le moyen de conventions passées avec d'autres établissements classés ou reconnus ou toute personne morale de droit public ou de droit privé exerçant une mission d'enseignement, de création ou de diffusion.

Comme le précise l'arrêté du 15 décembre 2006 fixant les critères de classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique, les missions communes aux trois grandes catégories d'établissements classés sont les suivantes :

1° Des missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus. A cette fin, les établissements favorisent l'orientation des élèves tout au long de leur formation. Ils accompagnent leur projet et développent des collaborations entre spécialités artistiques, notamment lors des phases d'éveil et d'initiation ;

2° Des missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocale ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique ;

3° Des missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté.

Les établissements participent également à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et prennent part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement. A cette fin, ils assurent la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et entretiennent des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion.

#### Quelques points d'attention particuliers

De façon propre à notre établissement, voici les grandes missions détaillées :

#### **La formation :**

- sensibilisation des jeunes publics
- des cursus d'enseignement établis à partir des cycles d'apprentissage gradués
- des parcours personnalisés individuels et/ou collectifs se rapprochant le plus possible du projet de chacun, mais en visant par la qualité de leur approche, une réelle formation du futur musicien ou danseur amateur.
- la richesse et la diversité des propositions (styles, instruments...)
- des modes d'apprentissage ouverts et transversaux
- des pratiques collectives privilégiées

#### **La diffusion :**

- la diffusion comme élément pédagogique majeur de la formation des élèves, comme élément structurant de son engagement (pour lui-même, ses partenaires, le conservatoire)
- une saison musicale riche et variée en partenariat avec les différents services des communes concernées. (Tous styles, tous niveaux, tous âges, toutes formes)
- partenariats artistiques privilégiés avec les équipements culturels municipaux, avec les compagnies professionnelles implantées, avec les associations et les établissements d'enseignement artistique du territoire

#### **La création :**

- comme en filigrane dans les ateliers, les ensembles, les orchestres : en danse, en musique contemporaine, en musiques actuelles,
- en partenariat avec les créateurs et les artistes locaux, régionaux, nationaux

#### **La musique et la danse en milieu scolaire :**

- une volonté de proposer au plus grand nombre un enseignement artistique de qualité en construisant un partenariat étroit entre les enseignants concernés, l'équipe de circonscription, le conservatoire de musique et de danse et les collectivités territoriales.
- une volonté d'assurer dans le domaine culturel en général et dans celui de la musique et de la danse en particulier, la cohérence et la continuité de l'enseignement dans le cadre des programmes et du socle commun.
- une volonté d'atténuer les inégalités en permettant à une structure culturelle d'intervenir auprès de tous les enfants, visant ainsi à démocratiser l'accès à la culture

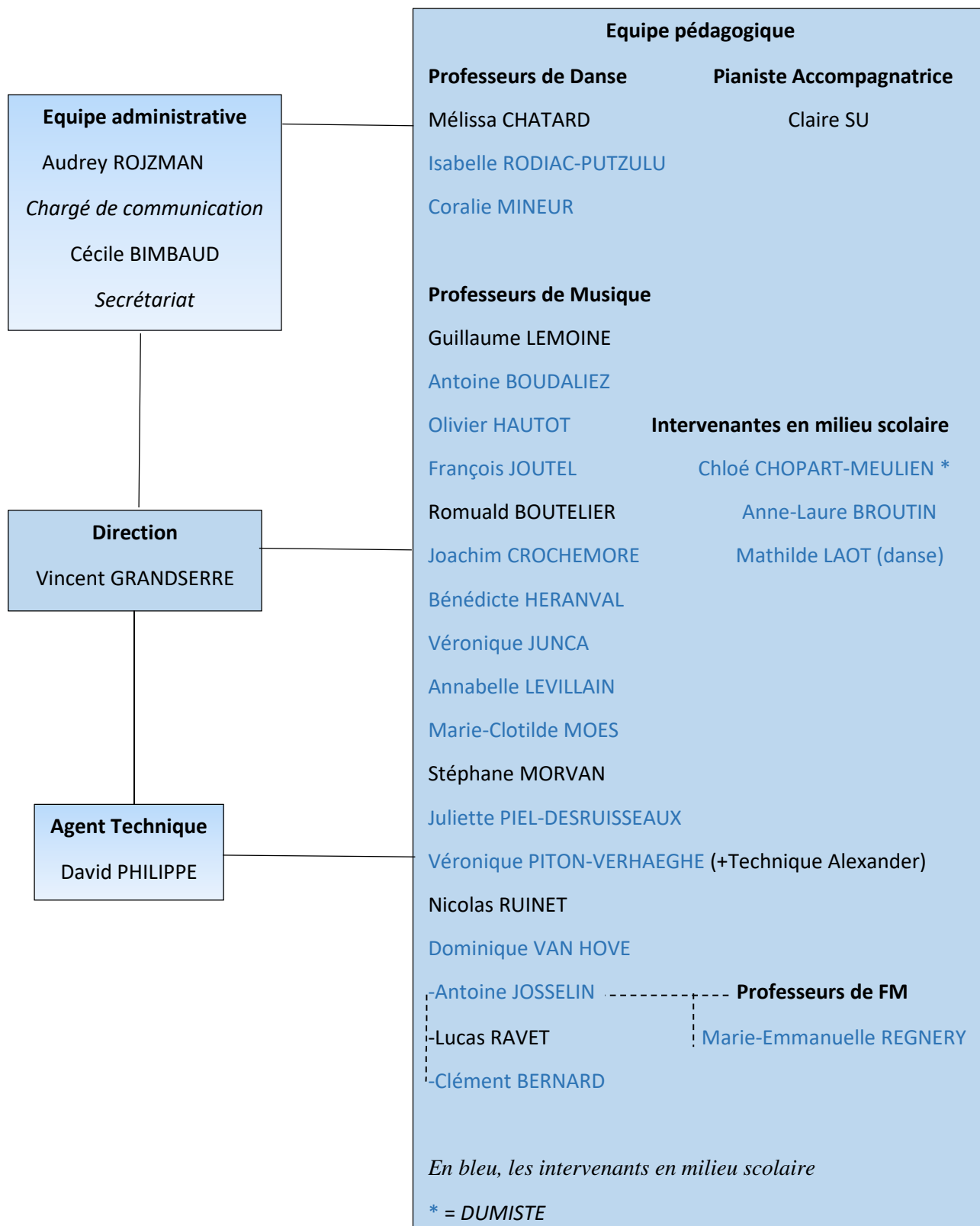
#### **L'accueil et la formation des amateurs :**

- une pratique amateur encouragée, encadrée ou accompagnée. Les ensembles de pratique collective accessibles aux pratiquants amateurs
- une « entrée naturelle » dans une structure institutionnelle pour des publics éloignés ou empêchés

## Partie 2 –État des lieux

### I Le conservatoire et ses publics

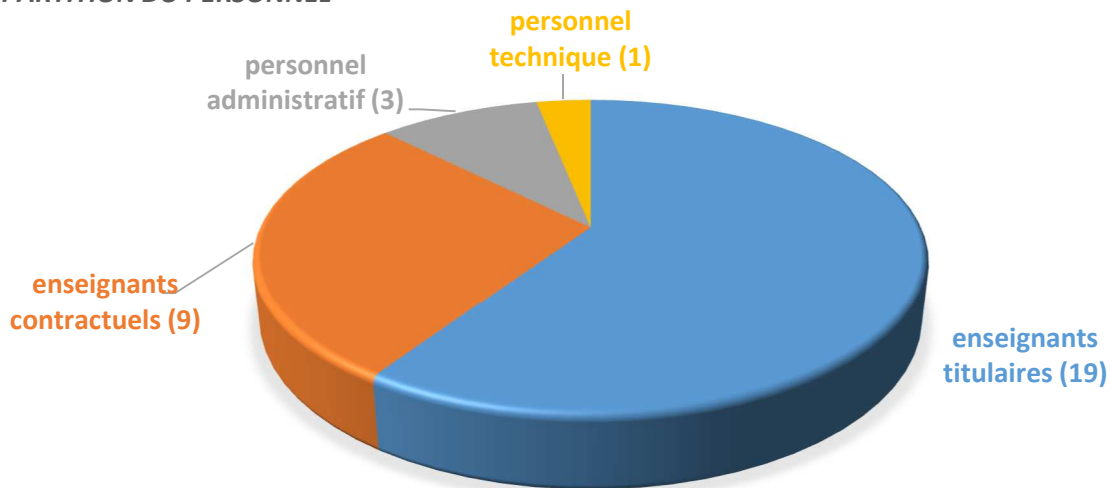
#### Organigramme



Annexe 1 : organigramme des entités du CRI

## L'équipe du conservatoire

### RÉPARTITION DU PERSONNEL



L'équipe pédagogique est passée de 25 à 29 enseignants-artistes entre 2012 et la rentrée 2018.

Deux départs ont été remplacés par deux contractuels qui se sont inscrits aux concours de la FPT.

Il y a eu trois recrutements pour répondre aux demandes d'interventions en milieu scolaire ainsi qu'un pour l'accompagnement instrumental.

Les agents contractuels lors du premier projet d'établissement sont tous titulaires aujourd'hui (suite à des concours ou des examens professionnels).

Plusieurs contractuels ont réussi leurs concours et sont en attente d'une titularisation.

Depuis 4 années, la collaboration avec la mairie de Val de Reuil a permis une mutualisation des services, allégeant ainsi certaines activités du secrétariat du conservatoire (finances et ressources humaines).

**L'équipe administrative** est composée de 3 personnes à temps plein :

- Le directeur,
- Une agente administrative, qui est en charge de l'accueil du public, de la gestion des études (relations avec les familles et les professeurs), de la comptabilité (en lien avec la mairie), et de l'administration générale,
- Une personne chargée de la communication interne et externe (rédacteur titulaire), qui assure l'organisation et la promotion de la saison en lien avec les professeurs et les partenaires institutionnels et culturels, et qui accueille également le public (élèves et famille).

**Le personnel technique :**

- Un agent technique polyvalent/régisseur (contrat PEC 20/35èmes). Cet agent est chargé de la petite maintenance du bâtiment, de l'installation des salles et de la régie des concerts (logistique et son).

**Le personnel enseignant-artiste :**

Il y a 28 professeurs, 24 ont un Diplôme d'Etat (ou concours interne) ou davantage. Une orientation volontariste du Syndicat Intercommunal en matière de titularisation a permis de fidéliser l'équipe, et ainsi, d'enraciner les orientations pédagogiques dans la durée.

**Le conseil pédagogique :**

Il est composé de professeurs diplômés (excepté la coordinatrice de la saison musicale et chorégraphique), Les conseillers pédagogiques n'ont pas la charge d'un « département » mais d'un domaine transversal ou interdisciplinaire. Toutes les classes de musique ou de danse sont représentées dans plusieurs de ces domaines. Les coordinateurs ou « conseillers pédagogiques » réunissent tous leurs collègues concernés par leur domaine, de façon formelle ou informelle, pour finaliser les projets en cours, ou mener la réflexion. Ils ont, sur l'année 2017/2018, réécrit les projets pédagogiques de chaque domaine.

Les domaines sont :

- La formation musicale
- Les pratiques collectives / Les pratiques amateurs
- L'enseignement instrumental
- La voix
- La danse
- Les musiques actuelles
- La musique et la danse à l'école
- La saison musicale et chorégraphique

**Le conseil d'établissement**

Le Conseil d'Etablissement a été créé par délibération du Comité Syndical de l'école de musique et de danse le 27 mars 2012. Il fut réuni qu'une fois le 18 décembre 2012. Il était urgent de réinstaurer cette instance de concertation. En décembre 2017, des élections ont été mises en place et ont permis sa renaissance. Il s'est réuni deux fois en 2018 et a permis de créer, à l'initiative de quelques bénévoles, un groupe de travail pour réfléchir et agir sur certains sujets (place des adultes, le passeport culturel, accueil du public...). Il est aujourd'hui indispensable au fonctionnement de l'établissement.

**La formation**

Le budget du syndicat Intercommunal consacre une ligne budgétaire non négligeable à la formation du personnel. En plus de l'offre du CNFPT dans laquelle puisent une partie des professeurs et personnels administratifs, la possibilité est ainsi offerte d'organiser in situ et en équipe des formations dont les attendus sont en lien direct avec les besoins ressentis dans le conservatoire ou avec les réflexions en cours.

L'appartenance à l'ADCEM (Association des Directeurs de Conservatoires et Écoles de musique) permet de pouvoir avoir accès à des formations mises en place par d'autres établissements.

Chaque année, les formations individuelles sont prises en charges à 80% par le syndicat.

Le plan de formation s'articule autour de quatre axes :

- La formation continue dans le cadre de l'offre du CNFPT ou de structures professionnelles (ADCEM...)

- La formation collective interne, suscitée et vécue en équipe
- La formation individuelle extérieure (organismes de formation publics ou privés)
- La formation diplômante (organismes de formation publics ou privés).

Il est prévu pour la rentrée 2019/2020, un plan de formations collectives internes pour à la fois mobiliser l'équipe sur des sujets communs de réflexion et d'actualiser les connaissances de certains sujets (par ex : les dernières connaissances scientifiques en neurosciences dans le cadre de l'apprentissage chez l'enfant, la communication, le partage d'expériences...).

### Les publics

Le conservatoire rencontre deux catégories d'usagers :

- Les publics « inscrits » pour suivre les cours et participer aux activités du conservatoire. Ces usagers sont pour l'essentiel dans une dynamique de pratique amateur, de spectateurs avertis et, pour certains, dans une orientation professionnelle artistique.
- Les publics « non-inscrits » touchés par les actions de rayonnement culturel et d'accompagnement du conservatoire. Ils sont de natures diverses : les élèves des établissements scolaires partenaires, les publics des manifestations organisées par le conservatoire, les partenaires auxquels le conservatoire offre des ressources pour leur épanouissement.

Aujourd'hui, les élèves du conservatoire de musique et de danse ont des profils bien différents ! On peut affirmer que le public s'est nettement diversifié, et est plus représentatif de la population environnante. Les enfants des classes moyennes ne sont plus les participants majoritaires du conservatoire. Il suffit pour s'en convaincre de considérer les bénéficiaires de l'action du « passeport culturel » (environ 65 enfants chaque année). De plus en plus de familles éprouvent des difficultés à régler complètement et en temps voulu leurs factures de cotisations. Cependant, les enfants continuent de suivre les cours et se réinscrivent malgré tout. Un suivi pour ces familles a été mis en place avec l'association « maison de la musique » afin de poursuivre l'accès à la culture et éviter aux familles de dégrader une situation financière déjà compliquée.

La complémentarité sociologique entre les 3 communes joue plutôt un rôle de régulateur. La participation des élèves venus de communes extérieures renforce cette mixité sociale. Nous sentons bien que davantage d'enfants de familles défavorisées franchissent le seuil de l'école. La danse, notamment joue ce rôle d'accueil. La cotisation est moins élevée, il y a aussi moins de frais d'instruments, de partitions, d'accessoires (et même pour ces « consommables », le passeport culturel est encore présent !).

Cela est d'autant plus perceptible en ce qui concerne les pratiques collectives qui proposent aux côtés des formations instrumentales, des activités très abordables du point de vue financier.

L'origine géographique des élèves s'est également diversifiée. Certains quartiers étaient très peu représentés. Le projet musique et danse à l'école, les auditions dans les écoles, le « passeport culturel » mieux connu, tendent à égaliser ces représentations. La difficulté de garder les publics « jeunes » dans la durée est une donnée récurrente. La mobilité des habitants de la commune de Val-de-Reuil et l'absence d'établissement scolaire post-baccalauréat ne jouent pas en faveur d'une continuité des inscriptions.

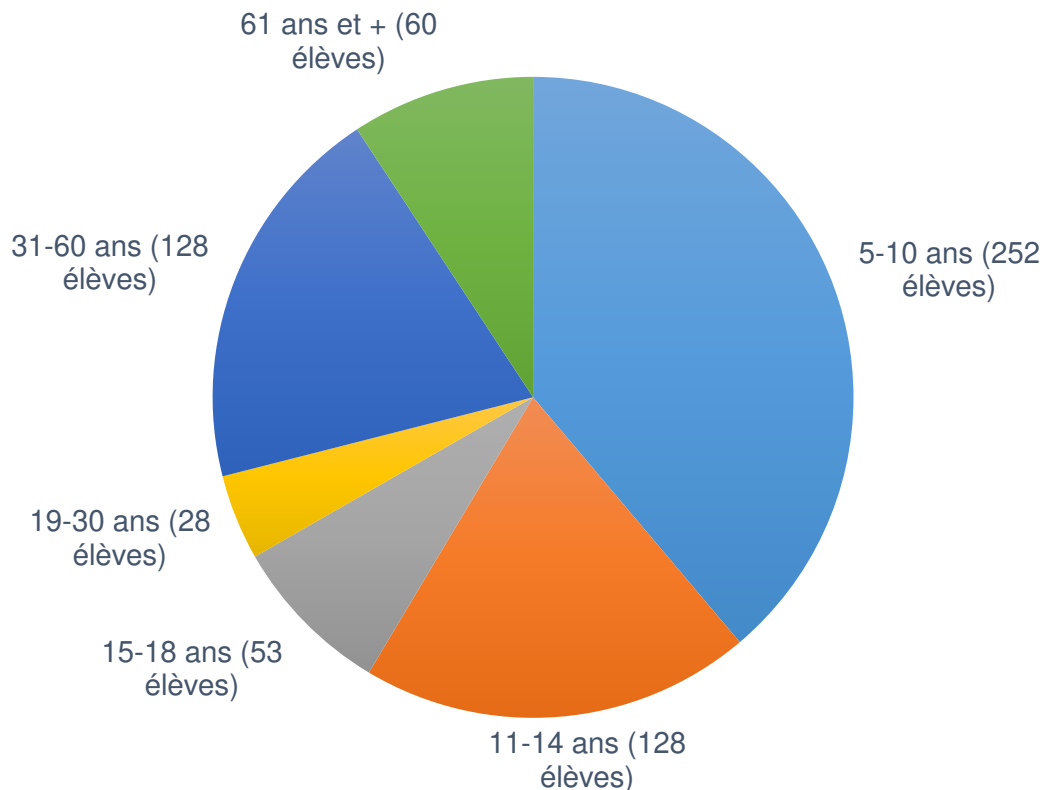
Répartition des élèves sur les 6 dernières années.

Année	Musique	Danse	Musicadanse et Détermination	Pratique collective seule	Total
2012/2013	346	172	38	Env.50	606
2103/2014	328	167	42	Env.50	587
2014/2015	332	194	64	60	650
2015/2016	322	201	51	62	636
2016/2017	419	172	43	50	684
2017/2018	394	222	54	60	730
2018/2019	357	217	64	72	710

Depuis 5 ans, les effectifs se situent dans la même fourchette avec toutefois une légère baisse depuis deux années. Cela s'explique par le fait que nous avons dans plusieurs disciplines (danse, musiques actuelles, flûte traversière) une cohorte importante de la même tranche d'âge qui nous a quitté après l'obtention du baccalauréat, sans qu'il y ait un renouvellement de la même envergure.

A noter à la rentrée 2018/2019 une baisse en élèves instrumentistes due à une nouvelle organisation : désormais les élèves qui sortent des deux années d'éveil (musicadanse 1 & 2) vont dans l'année de « Détermination » et non en cours d'instrument.

Répartition des élèves suivant leur âge





Répartition des élèves par niveau

**Danse**



# Musique



■ éveil et initiation (61 élèves) ■ Musique (172 élèves) ■ Classes "Orchestre" (84 élèves)

## **II Les activités pédagogiques**

### **A Un éveil commun en musique et en danse : Musicadanse**

« Musicadanse » est le nom choisi par les enseignants pour ces groupes d'éveil et d'initiation (créés en 2005).

Musique et danse en commun parce que les premières activités sensorielles nécessitent d'être vécues de manière globale et interdisciplinaire : chaque musicien travaille d'abord avec son corps et la danse ne peut être vécue sans « ressenti » musical. Dans leur parcours au conservatoire, les élèves musiciens et danseurs se croiseront souvent dans les projets, les auditions, les spectacles.

Il nous a paru naturel (après quelques expériences) de faire vivre à nos élèves ces premières années en commun. Il s'agit d'ouvrir le champ des « possibles ». Curiosité, imaginaire, monde des sons, monde du volume et du mouvement, repères de mots, d'attitude, partage collectif, invention, création, coopération, rencontre d'un premier public, premiers gestes musicaux et dansés, premières attitudes vocales ; mille ingrédients à combiner dans l'esprit de la découverte sensible, mais en allant également vers la mise en place des futurs éléments techniques et la découverte de l'établissement et de ses possibilités.

• 1<sup>ère</sup> année, « musicadanse 1 », pour les enfants de 5 ans (Grande Section de maternelle) : 1 heure hebdomadaire avec 2 professeurs, un musicien et un danseur.

• 2<sup>ème</sup> année, « musicadanse 2 », pour les enfants de 6 ans (CP) : une séance hebdomadaire d'1h ¼. La première partie de la séance se déroule avec les 2 professeurs (musique et danse) pendant ¾ d'heure. Puis le groupe se scinde en 2 demi-groupes pour 2 ateliers avec 2 autres professeurs. Pendant ½ heure, danse ou percussion avec alternance à la mi-année.

### **B La détermination**

Après plusieurs dispositifs essayés, abandonnés, remodelés, peaufinés, nous en sommes arrivés à proposer, aux nouveaux et jeunes élèves instrumentistes (entre 7 et 10 ans), une année alliant découverte et pratique.

Chaque semaine, les enfants suivent 1h de formation musicale. Avant les vacances de la Toussaint, les professeurs présentent, aux enfants et leurs parents, leur instrument lors d'un concert un peu spécial : le temps est pris pour que chaque instrument soit mis en valeur dans une forme qui reste toujours musicale (fini les présentations d'instrument isolées lors desquelles il est difficile (voir impossible !) de comprendre le rôle des instruments d'un orchestre les uns par rapport aux autres).

Au retour de ces premières vacances, en plus de la FM, les enfants vont pratiquer en petit groupe (de 2 à 4) un instrument différent pendant chaque période qui sépare les vacances (3 instruments différents sur 3 périodes). La 4<sup>e</sup> période (après les vacances de pâques) permet soit de réessayer l'instrument sur lequel se porte leur choix, soit d'en découvrir un 4<sup>e</sup>. Lors de chaque période, l'instrument choisi est loué aux familles pour que les enfants l'emmenent à la maison.

Ce dispositif permet d'ouvrir le choix des enfants en leur faisant découvrir d'autres instruments que le tiercé classique demandé à chaque rentrée : piano, guitare, batterie !

Plusieurs évènements ponctuent ces 2 cycles d'éveil et d'initiation : des journées « porte-ouverte », des visites d'orchestre (les enfants au cœur des musiciens), des visites de cours de danse, des sorties au concert et une audition annuelle de fin d'année : « l'audition en herbe », lors de laquelle les jeunes instrumentistes et danseurs de la saison reviennent à la source accompagner les nouvelles « pousses » pour une audition en commun.

## **C L'enseignement instrumental**

17 instruments sont enseignés :

Violon, alto, violoncelle, contrebasse, guitare,  
Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, tuba  
Flûte à bec, percussions, piano (couleurs classique et jazz)  
Batterie, guitare électrique, guitare basse.  
Le chant (ateliers de technique vocale).

L'organisation des activités est hebdomadaire. Les élèves inscrits en cursus instrumental bénéficient d'un cours d'instrument (20 mn pour la première année, puis 30 mn et 45 mn à partir de la fin du 2ème cycle), d'un cours de formation musicale (de 1h à 1h30 selon le niveau).

Tous les élèves sont encouragés à intégrer dès que possible un ensemble de pratique collective.

Le cursus est établi en 3 cycles. Le troisième cycle « adapté au statut du conservatoire » a toujours été vécu, comme une occasion, en fin d'étude, d'ouvrir les champs des formations possibles, sur des styles, des esthétiques ou des modes d'expression différents. Une large place a été donnée à la prise de responsabilité musicale. Il est validé par un Certificat d'Études Musicales (CEM).

## **D Les ateliers**

Les cours de **guitare électrique** et de **guitare basse** ont lieu sous forme d'ateliers de 4 ou 5 élèves. Pour l'instant, ils ne sont pas encore inscrits dans un cursus. Les élèves sont intégrés aux cours de formation musicale « zik zak » (souvent des cours pour adolescents pratiquant les musiques actuelles) et ont accès à l'ensemble de ce parcours.

La liberté pédagogique dont bénéficie l'équipe permet l'articulation des cours sous une forme nécessaire aux projets. Ainsi la professeure de violoncelle peut faire le choix de réunir 2 ou 3 élèves sur plusieurs cours suivant les besoins. Le professeur de batterie peut moduler le nombre de participants à ses cours suivant le programme abordé.

L'élève lui n'est jamais perdant car soit ce temps de cours initial est utilisé sur un travail à plusieurs (en plus de sa pratique collective) soit il vient en plus de son cours individuel.

D'autres ateliers spécifiques existent :

- Atelier M.A.O. (Musique Assistée par Ordinateur),
- Accompagnement à la répétition « musiques actuelles »,
- Accompagnement à la répétition « musique classique ».

Ces dispositifs sont là pour les musiciens amateurs qui souhaitent structurer leur démarche soit sur un projet court (« je suis pianiste et j'aimerais travailler telle œuvre avec une amie flûtiste, et un ami violoncelliste »), soit sur un projet à long terme (« nous sommes un groupe de rock et nous aimerions être accompagnés dans notre travail »). Ces ateliers doivent aussi être un lieu qui favorise les rencontres entre musiciens.

## **E Le chant**

Extrait du projet pédagogique : « *Les ateliers de technique vocale jeunes et adultes ont pour mission d'accompagner des élèves chanteurs dans leur évolution vers un statut d'interprète par l'acquisition de la technique vocale, des qualités d'écoute, de lecture et de connaissance des différents styles et du répertoire.* »

Le conservatoire propose une ramification diversifiée de pratiques vocales, souvent complémentaires et reflétant la diversité des styles de musique et des publics concernés, constituant le « pôle voix » :

- Les ateliers de technique vocale et chant adultes
- Les ateliers de technique vocale et chant jeunes
- Le jeune ensemble vocal
- Le chœur d'adultes
- Le partenariat avec l'Éducation Nationale (la classe « voix et danse » et la classe « voix en mouvement », le projet « Chant choral »).

Actuellement, seule la filière voix jeune (de 11 à 20 ans) propose un cursus évalué. Cependant tous les élèves de cette filière ne sont pas tenus de rentrer dans les obligations du cursus. Le choix de l'inscription dans le cursus se fait en concertation entre l'élève et le professeur.

Pour tous ces élèves, Il est aussi proposé de rejoindre un cours de formation musicale (jeune ou adulte).

Afin de donner aux élèves chanteurs un aperçu le plus large possible du répertoire, l'atelier de technique vocale développe de nombreux partenariats ou collaborations :

- Autour du répertoire de la musique de chambre, en partenariat avec les classes instrumentales.
- Autour du répertoire lyrique en partenariat avec l'orchestre symphonique, les classes de danse et des intervenants extérieurs (théâtre...).
- Autour du répertoire choral en partenariat avec le chœur d'adultes, le jeune ensemble vocal et l'orchestre symphonique.
- Autour du répertoire baroque et renaissance en partenariat avec l'ensemble de musique ancienne.
- Autour du répertoire des musiques actuelles avec l'atelier jazz, les groupes, la classe de guitare électrique et le festival « les soirées du caméléon ».

## **F La Formation Musicale, un lieu d'échanges**

Extrait du projet pédagogique : « *Il nous semble primordial d'aider chaque enfant à trouver sa place au sein du groupe, en fonction de ses possibilités tout en conservant sa propre personnalité. De même, les connaissances à acquérir sont à adapter en fonction de l'âge et des possibilités corporelles, intellectuelles et psychologiques de chaque enfant. La sollicitation associée des différentes facultés (visuelle, auditive, kinesthésique, verbale, analytique) permet notamment à chaque enfant de trouver son propre chemin d'apprentissage, et lui donne la possibilité de développer toutes ses potentialités de manière harmonieuse.* »

La formation musicale fait partie intégrante des cursus en instrument. Elle est donc obligatoire jusqu'en fin de deuxième cycle. 2 cycles de 4 années sont en place pour ce qui concerne l'esthétique « Traditionnel ».

En 2014, l'arrivée d'un nouveau professeur de FM avec des compétences en musiques actuelles a permis la mise en place progressive d'un cursus de FM « musiques actuelles » (zik zak).

Il existe un cycle « ados », projet de trois ans permettant à de jeunes débutants tardivement arrivés de réintégrer le cursus.

Un cours de « FM adultes » est également proposé aux élèves hors-cursus (adultes, élèves de la classe de chant, ainsi qu'aux musiciens amateurs inscrits dans une pratique collective seule).

A aussi été mise en place la FM « Danse », elle concerne les élèves inscrits dans la dernière année de chaque cycle de Danse. Menées par un professeur de musique (qui est aussi élève danseuse), les séances, très colorées « Dalcroze » permettent aux danseurs de lier la musique au corps.

## **G Les pratiques collectives en musique**

Extrait du projet pédagogique : « *La participation à une pratique collective est primordiale tant pour l'apprentissage de l'élève que pour la vie même du conservatoire. Ce sont les pratiques collectives, orchestres et autres, qui permettent à un établissement de vivre et de s'insérer dans le contexte local des communes et de favoriser son rayonnement* ».

Les pratiques collectives sont au cœur de l'épanouissement des élèves tant sur le plan artistique qu'humain.

Quel que soit le style, le niveau, le nombre de participants, « jouer ensemble » est accessible à tous. Un nombre important de possibilités existe, permettant les parcours différenciés et personnalisés déjà évoqués... depuis les premières notes d'un hautboïste au sein de l'orchestre-prélude jusqu'au mouvement de concerto d'une élève violoniste à la fin d'un troisième cycle accompagnée par l'orchestre symphonique.

Voici la liste à la rentrée 2018 :

- Orchestre Prélude
- Orchestre à cordes « Junior »
- Orchestre d'harmonie
- Orchestre symphonique
- Chorale d'adultes
- Chœur Ado
- 3 ensembles de Musiques improvisées
- 1 atelier de percussions traditionnelles (afro/ cubain)
- 1 ensemble de percussions « classiques »
- Ensemble de guitares et ensembles de flûtes traversières (dans le cadre des ensembles de classes)
- 2 ensembles de musique ancienne
- Groupes de musique de chambre (env.5)
- Accompagnements à la répétition « musiques actuelles » et musique « classique ».

## **H Les musiques actuelles**

Extrait du projet pédagogique : « *Dernière des villes nouvelles construites dans les années 70, Val de Reuil a pour principale caractéristique de compter dans sa population plusieurs dizaines (50) d'ethnies différentes (d'Asie, du Maghreb, d'Afrique centrale...). Cet environnement, très original, qui entoure le conservatoire nous a obligés à penser notre action pour qu'elle s'inscrive dans une logique éducative où la démocratisation culturelle de la pratique musicale permettrait à chacun de former le sens esthétique et de développer la sensibilité à travers le plaisir de l'expérimentation musicale.* »

Créé dès 1995, le projet « musiques actuelles » avait pour objectif de diversifier les styles musicaux présent dans l'école, mais également d'ouvrir l'école à d'autres publics en établissant comme première entrée l'accompagnement à la répétition et à la création, de groupes constitués. Très vite, groupes de rock, collectifs rap, musiciens isolés, chanteurs de variété, rejoignent l'école. Des ateliers sont créés et petit à petit, les passerelles se forment avec le reste de l'équipe.

Les ateliers d'accompagnement à la répétition se diversifient pour répondre à la palette des demandes, les ateliers de musiques improvisées accueillent élèves en cursus et amateurs

des communes (jeunes et adultes), l'atelier MAO accueille des projets très divers en faisant la part belle aux nouvelles technologies, la classe orchestre (en partenariat avec le collège A.Allais) permet chaque année de cultiver le terreau de nos futurs musiciens !

Aujourd'hui ce projet en lien avec d'autres structures du département (la gare aux musiques à Louviers, le Kubbe et le CRD à Evreux, la Factorie à Val de Reuil) est ancré sur le territoire et constitue un pôle ressource identifié. De plus, il est par son dynamisme très souvent au cœur de projets croisés (différentes esthétiques, voix, danse).

## **I La danse**

Extrait du projet pédagogique : « *La Danse est, à la fois, chemin d'exigence et de connaissance de soi, espace de liberté, ouverture sur soi, sur les autres, sur le monde. C'est le lieu concret du corps, mais aussi celui de l'imaginaire, la possibilité de trouver sa place, comme celle de se l'inventer* ».

Les trois danses, jazz, classique, contemporaine, sont enseignées au conservatoire.

Le cycle d'éveil et d'initiation « musicadanse » se poursuit par une dernière année d'observation : le cours « débutant 7 ans ».

Chaque discipline propose un cursus sur 3 cycles avec le choix de deux danses obligatoires sur les trois proposées. Le troisième cycle est validé par un Certificat d'Etudes Chorégraphiques (CEC).

Deux ateliers complètent le dispositif d'enseignement : L'**atelier chorégraphique** (improvisation, création) et l'**atelier technique** (travail sur un élément technique particulier).

La formation de l'équipe à l'AFCMD (Analyse Fonctionnelle du Corps dans le Mouvement Dansé) et le certificat obtenu par l'une des professeurs en particulier permettent une approche expérimentée de l'**anatomie** au sein des cours.

Plusieurs moments sont consacrés à la **culture chorégraphique** de manière régulière (non formalisée) ou de manière spécifique au moment d'un événement significatif.

Une attention spécifique est apportée à la formation des élèves danseurs en tant que spectateurs à travers l'accompagnement à des spectacles extérieurs (avec notamment un travail préparatoire de présentation lors des cours).

L'interdisciplinarité est une des clefs de voûte du pôle danse. Dès leur plus jeune âge (dans la continuité des premières années d'éveil !), les danseurs sont amenés à évoluer sur de la musique jouée en direct lors des projets de la saison artistique.

## **J La technique Alexander**

Depuis 2016, le conservatoire, via une enseignante diplômée, propose des séances de technique Alexander sur des périodes de 8 à 10 semaines. D'abord ouvertes à toutes et tous (instrumentistes/danseurs/adultes/jeunes), il a fallu, au vu du succès rencontré, recentrer le public cible. Aujourd'hui le volume horaire dédié est orienté en priorité vers les enfants. Par ailleurs, à la rentrée 2018, un temps de travail commun danse et technique Alexander (avec la présence des deux professeurs) a été mis en place hebdomadairement. Une fois de plus, le retour des élèves est très enthousiasmant et nous conforte dans l'idée que ce type d'approche est incontournable dans l'enseignement artistique.

## **K Musique et danse à l'école**

« *La musique mérite d'être la seconde langue obligatoire de toutes les écoles du monde* ».  
Paul CARVEL

Ce projet de grande ampleur est au cœur de la vie de l'établissement. Il voit le jour en 1989 sur la commune de Val de Reuil auprès d'écoles maternelles. Puis avec le développement du partenariat fort entre les collectivités territoriales, l'Éducation Nationale et le conservatoire, il va s'étendre sur l'ensemble des trois communes et concerner tous les niveaux (de la TPS à l'entrée en 6<sup>e</sup>).

Le partenariat a été retravaillé durant deux années (entre 2015 et 2017) avec l'Éducation Nationale (via les conseillers pédagogiques), la commune de Val de Reuil, le conservatoire et la participation de la communauté d'agglomération avec de nouvelles orientations décidées.

Des interventions musique et danse ont lieu tout au long de l'année sur des périodes différentes (8 séances, 16 ou 32) suivant le niveau et le projet construit avec l'enseignant(e). Des temps forts (avec des moyens plus conséquents) ont été demandés sur :

- les classes de moyenne section du cycle 1 en danse,
- les classes de CE2 en musique (16 séances),
- les classes de CM1 et CM2 avec le projet chant choral (16 séances).

Par ailleurs, la commune de Val de Reuil a souhaité que le conservatoire développe son offre de **classes spécifiques** pour proposer ce dispositif d'excellence au plus grand nombre (entre le CE2 et le CM2). Il concerne un groupe classe complet sans sélection.

La première classe « orchestre » a vu le jour en 2005, puis très vite, fort de son succès, le dispositif s'est prolongé jusqu'au collège.

Pour pouvoir offrir un panel plus large de ce que peut proposer le conservatoire, la forme « orchestre » s'est élargie à la danse et la voix, ainsi la dénomination a évolué en « classes spécifiques ».

A la rentrée 2018/2019, le conservatoire proposait 7 classes spécifiques :

- la classe orchestre cordes
- la classe orchestre musique folklorique
- la classe danse
- 2 classes « voix et danse » avec un travail en commun des deux groupes
- la classe « voix en mouvement »
- la classe « zik zak » au collège A.Allais

A partir de la rentrée 2019, la durée sera de deux années. La réflexion menée pour les années à venir a consisté, en partant d'une liste de freins éducatifs repérés par l'Éducation Nationale, à exposer, au-delà du cadre artistique, les éléments que ce dispositif permettait de mettre en œuvre. Ainsi un lien direct a été fait entre les difficultés rencontrées en milieu scolaire et les apports d'une pratique artistique. Par ailleurs, il s'agit de donner de la matière à l'instituteur(trice) pour qu'il (elle) puisse « réinjecter » en cours une partie du contenu des séances assurées par le professeur du conservatoire (par ex : la géométrie suite à un cours de danse). Le tableau qui suit présente ces éléments communs et spécifiques à chaque discipline.



**Classes spécifiques du conservatoire de musique et de danse, année 2019-2020 (propositions)**

classes	éléments communs	éléments spécifiques
danse 1	travail en équipe, coopération, entre-aide, adaptation à l'autre, développer ses émotions, sa sensibilité, temporalité, évaluation, sens critique, acteur/spectateur, concentration, investissement (dans l'instant et dans la durée), autonomie, respect des règles/consignes, codage, symbolisation, répétition/perfectionnement, implication, persévérance, s'approprier un projet et le mener à son terme, travail sur la parentalité (présence, participation), immersion dans une culture commune, mise en valeur de l'enfant, de vivre une expérience commune (danse, musique, chant) renforce le sentiment d'appartenance et donc d'empathie, stimulation neurones miroirs.	imaginaire, poétique, créativité, création collective, composition, improvisation, géométrie (volume, direction, hauteur), repérage dans l'espace, approche anatomique (squelette, articulation, muscle, respiration, fonction, mouvement, système vestibulaire stimulé...), proprioception, conscience temporalité, conscience sensible du corps, histoire de la danse, approche des oeuvres chorégraphiques, vocabulaire.
danse 2		
voix en mouvement 1		expression orale, travail de la technique vocale (détente/gestion du souffle, articulation...), éléments d'anatomie, langues étrangères (espagnol, anglais, japonais...), vocabulaire, travail dans l'espace (déplacement/placement), suivre une direction de chœur, expression corporelle.
voix en mouvement 2		
musique et danse 1		organisation matérielle, gestion de son instrument, suivre une direction orchestrale, lecture de partitions, apprentissage technique de l'instrument, placement de son jeu par l'écoute des autres, percussions corporelles (dans l'apprentissage des phrases mélodiques), travail parallèle entre musique et danse.
musique et danse 2		

Tableau récapitulatif « musique et danse à l'école »

	niveaux	MUSIQUE	DANSE	Classes spécifiques 2x45mn/semaine
Cycle 1	TPS	16 séances de 30mn par ½ classe	8 séances de 30mn	
	PS		8 ou 16 séances 45mn	
	MS		Temps fort 45mn	
	GS		8 ou 16 séances 45mn	
Cycle 2	CP	16 séances de 45mn	8 à 16 séances 1h	
	CE1			
	CE2	Temps fort 16 séances de 45 mn		
Cycle 3	CM1	Chant Choral 16 séances de 30mn	8 à 16 séances 1h	
	CM2			
	6e	Classe « Zik Zak »		

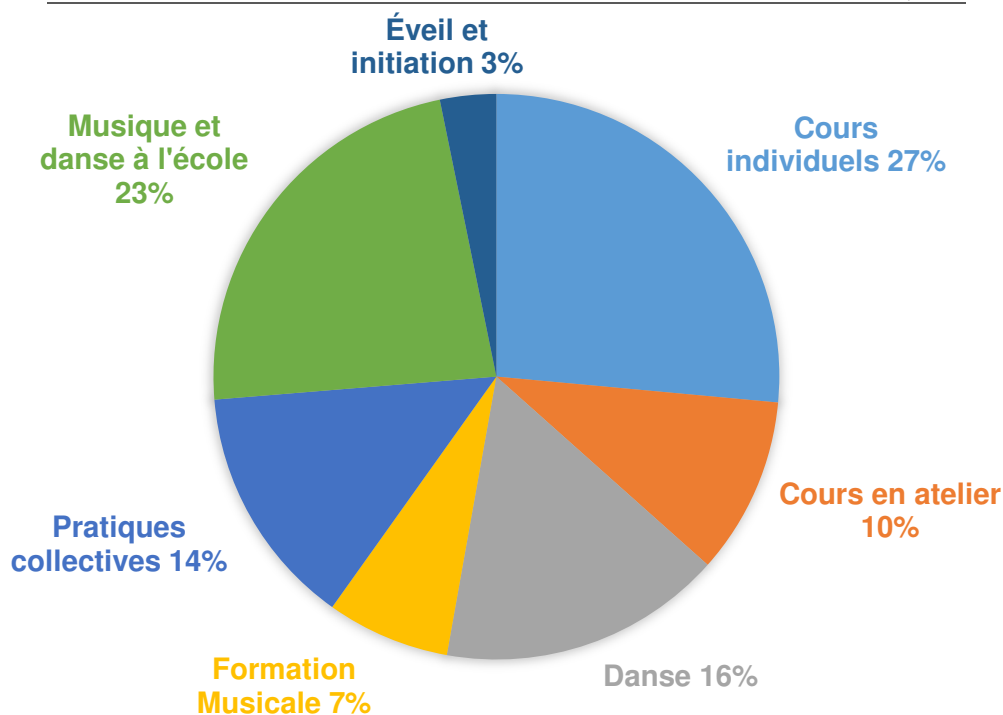
### Effectifs du projet « musique et danse » à l'école en 2018/2019

Écoles	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Louise MICHEL	15	319
Les Cerfs-volants	17	250
Léon BLUM	13	455
Les Dominos	17	319
Les Pivolets	15	283
Jean MOULIN	16	258
Coluche	12	223
École de Poses	4	96
École de Léry	9	198
Collège A.Allais	1	14
Le nid bleu (classe enfant autistes)	1	3
<b>TOTAL</b>	<b>119</b>	<b>2418</b>

L'ensemble des interventions en milieu scolaire représente plus de **75 heures** hebdomadaires (62 heures en 2012).

L'équipe d'intervenant(e)s est sollicitée (selon les possibilités financières des établissements) à intervenir auprès des crèches de la commune de Val de Reuil. Mais les finances ne permettent pas d'inscrire le projet dans la durée.

### VOLUME HORAIRE D'ENSEIGNEMENT PAR ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES



## **L Les activités de diffusion**

La mise en situation « devant un public » constitue un élément pédagogique majeur de la formation des élèves, comme élément structurant de son engagement et de sa pratique.

La coordinatrice de la saison musicale et chorégraphique (membre du conseil pédagogique) réunit régulièrement tout ou partie de l'équipe pédagogique pour construire la saison.

Les « réunions-saison » (au trimestre) consistent à harmoniser les différents projets, à penser transversalité, faire des choix, réaliser un calendrier qui prend en compte également la projection de propositions différées.

Elles permettent de constituer les groupes d'enseignants qui vont être les maîtres d'œuvre de chaque projet. Chaque groupe désigne son professeur-référent. Puis, les partenariats en jeu sont activés (lieux de diffusion, partenaires artistiques, éducatifs, administratifs et techniques). C'est à ce moment-là que se réalisent les équilibres de la saison ; entre les communes, les lieux de diffusion, les programmes, les réponses aux sollicitations municipales.

Un plan de communication au long de l'année est alors construit et engagé, par le personnel compétent en la matière, associant les enseignants, l'association, les partenaires.

Le rôle de l'association est primordial dans cette action de diffusion puisque ses membres bénévoles vont accompagner les manifestations (surtout les plus importantes), en matière de logistique, d'accueil du public, et d'organisation de moments de convivialité, aux côtés du personnel du conservatoire.

Au cœur d'un réseau culturel de qualité (structures publiques (théâtre, médiathèque, cinéma) et compagnies de danse ou de théâtre), le conservatoire mène sa saison et répond aussi aux sollicitations en « puisant » dans ses projets ou en participant aux créations comme, par exemple, lors d'évènements de la compagnie de danse contemporaine « Beau-Geste ».

Les évènements municipaux sont nombreux sur les trois communes du syndicat, et, la fête de la poésie (festival Poésia), le carnaval, les vœux du Maire, les marathons, la fête de la ville, les commémorations sont autant d'occasion de répondre à la mission d'animation culturelle de la cité.

Sur l'année 2018, le conservatoire a organisé 74 manifestations (*cf, annexe 2 : la saison 2018/2019*):

54 diffusions (concerts, auditions, spectacles, conférences) et une 20aine de spectacles scolaires dans différents lieux : à l'auditorium du conservatoire, au théâtre de l'Arsenal, à la MJA (Maison de la Jeunesse et des Associations, ancien théâtre des Chalands), au stade Jessie Owens, dans les écoles, chez nos partenaires (par ex : la Factorie), dans les communes alentours (églises, plein air, salles polyvalentes...).

Le nouveau théâtre de l'Arsenal a choisi ses voies : la danse et le théâtre, et nous nous réjouissons de la riche collaboration avec eux dans le domaine chorégraphique mais déplorons l'abandon de la musique, celle-ci n'ayant sa place dans leur saison qu'en alliance avec l'une des deux autres disciplines (Adieu les concerts comme nous les connaissions depuis plusieurs décennies).

Concernant la diffusion de la musique, le conservatoire a donc un rôle essentiel puisqu'il est un des seuls acteurs sur un large rayonnement territorial. Et l'on sait combien il est important pour susciter des envies, pour permettre à une population d'avoir des références, de développer ses goûts et partager la création artistique, de proposer cette expression artistique.

### **III Les ressources propres**

#### **A Le budget**

Budget total de fonctionnement 2019 : 918 334€

##### 1. Recettes :

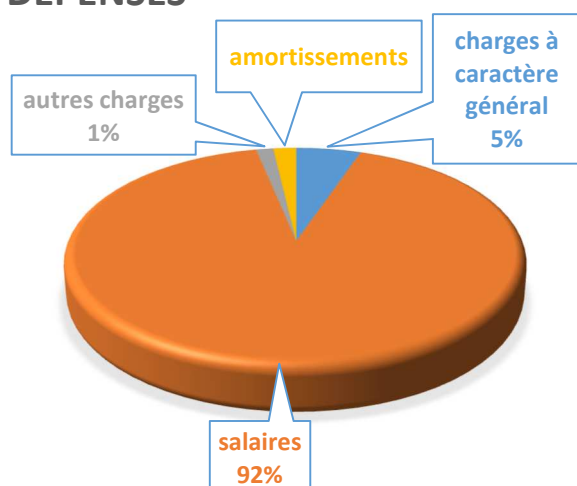
Les participations des communes adhérentes constituent la partie la plus importante des recettes : 547 200 en 2019, c'est-à-dire 59,6 % du budget. Les usagers (familles) contribuent également dans une proportion relativement importante aux recettes à hauteur de 116 000 €, soit 12,63 %. Le Département de l'Eure a choisi dans le cadre de son schéma Départemental de l'Enseignement Artistique d'aider particulièrement au fonctionnement des écoles et conservatoires. Le classement de l'établissement a permis depuis 2015 de bénéficier du réengagement financier de l'État (ministère de la culture) auprès des établissements d'enseignements artistiques classés.

La Région a cessé, en 2016, sa politique d'aide à l'investissement en matériel musical, instruments de musique et matériel d'informatique musicale. Cette aide était importante, elle représentait 40% du montant HT de l'achat des instruments. L'abandon de cette accompagnement financier est un vrai problème puisque, sans elle, il nous est très difficile de réunir la trésorerie nécessaire pour assurer le budget d'investissement.

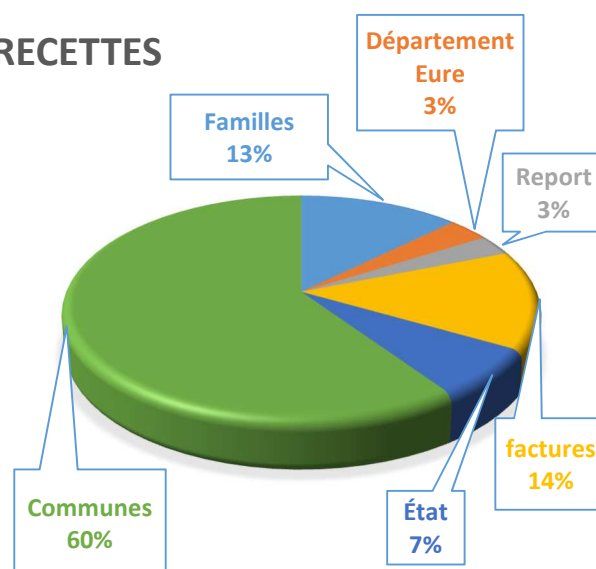
##### 2. Dépenses :

91,28 % des dépenses sont réalisées au titre des salaires et charges (838 257,37 €). Le reste est réparti en dépenses de fonctionnement courant (env.48 000 €), dont env.18 000€ au titre de l'organisation des manifestations artistiques, cachets et défraiements. Il faut noter une ligne budgétaire de 5 500 € spécifiquement dédiée aux actions de formation du personnel qui ne rentrent pas dans le cadre de l'offre du CNFPT. Cela permet de mener les actions de formation interne, vécues en équipe, directement liées aux besoins et aux réflexions internes et faisant appel à des intervenants extérieurs.

#### **DÉPENSES**



#### **RECETTES**



#### **B Les locaux**

Le bâtiment comprend notamment 17 salles de cours :

- 2 salles de danse équipées, barres fixes, miroirs, parquet et/ou tapis, Hi-fi et vidéo, vestiaires (filles, garçons/professeurs pour une salle) et douches (pour la 1<sup>ère</sup> salle)
- 9 salles pour les pratiques instrumentales et vocales (dont quelques-unes dédiées : percussion, batterie, chant)
- 2 salles de formation musicales équipées (pianos, instruments de percussion, espace d'évolution)
- 2 studios « musiques actuelles » équipés (dont un utilisé aussi comme salle de conférence et audition)
- 1 salle d'orchestre et chœur, utilisée aussi comme salle d'audition (musique de chambre)
- 1 auditorium de 183 m<sup>2</sup>, avec parquet de danse sur toute la surface (gradins amovibles pour 120 personnes)
- 1 médiathèque
- 2 lutheries
- 1 pôle administratif (secrétariat, salle des professeurs, reprographie, bureau de direction-salle de réunion)
- 1 salle « commune », salle de repos du personnel, accueillant également les activités de l'association
- 2 réserves techniques et rangement
- 1 salle pour le stockage des costumes de danse
- 1 salle de stockage pour le matériel de « musique et danse » à l'école.

### **C Le matériel**

*(Cf : annexe 3 le parc instrumental, matériel et divers.)*

## **IV Les partenaires**

### **A. Éducation Nationale**

Le partenariat est encadré par 3 conventions (une par projet) qui couvrent les activités de musique et/ou danse de la toute petite section de maternelle jusqu'au lycée :

- Un projet musique et danse mené et vécu en commun dans les écoles élémentaires et maternelles (depuis 1989).
- Une classe-orchestre et la participation au dispositif Oxygène dans le collège.
- Un partenariat avec le lycée sur la préparation à l'option musique au BAC et sur les musiques actuelles (accueil de groupes et accompagnement à la répétition).

Par ailleurs, des actions de formation pour les enseignants (E.N.) se déroulent dans les locaux du conservatoire chaque année.

### **B. Autres établissements d'enseignement artistique**

Les écoles de musique les plus proches ont toujours été des partenaires « naturels ». Les écoles de Gaillon et Louviers, mais aussi Pont-de-l'Arche, ces deux dernières étant sur le territoire de la même agglomération actuelle. L'arrivée de nouveaux agents au conservatoire a permis de nouvelles collaborations avec le CRD d'Évreux notamment en musiques actuelles. Des projets communs (chorales, orchestres, classes instrumentales, rencontres...) ont souvent ponctué les saisons musicales respectives. Des évaluations en commun (musique ancienne, musiques actuelles) ont été organisés.

Actuellement, nous travaillons pour une mise en commun du répertoire (rentrée 2019) pour que certains ensembles puissent bénéficier des participations des instrumentistes des trois écoles du territoire (pour l'orchestre symphonique et l'orchestre d'harmonie).

Actuellement, les élèves qui souhaitent aller au-delà du cursus proposé, en musique ou en danse, sont orientés vers les CRD ou le CRR de la région. De manière naturelle, ils se dirigent vers le CRD d'Evreux ou de Grand-Couronne (celui-ci, préparant notamment au DEM musiques actuelles) ou vers le CRR de Rouen, notamment pour la danse. Fréquemment, ils ne « coupent pas les ponts » avec leur conservatoire d'origine et reviennent « prendre un cours » en danse, ou jouer régulièrement avec l'orchestre symphonique, l'ensemble de musique ancienne ou leur groupe de musiques actuelles.

Par l'intermédiaire de l'ADCEM, Association des Directeurs des Conservatoires et Ecoles de Musique de Normandie, d'autres relations se sont tissées entre le conservatoire de Val-de-Reuil - Léry - Poses et d'autres écoles de la région. A l'occasion de stages ou rencontres d'élèves (orchestres, musiques actuelles ou danse), de rencontres de professeurs ou de travaux de réflexion menés par les directeurs.

Les classes du conservatoire sont, chaque année, invitées à se produire dans les manifestations des associations musicales du territoire (Saint Pierre du Vauvray, le Vaudreuil, Saint Sébastien de Morsent...).

### **C. Le nid bleu**

Une classe destinée aux enfants porteurs d'autisme a ouvert à Poses en septembre 2018. Il a paru évident à l'équipe éducative de proposer aux enfants une séance hebdomadaire articulée autour de la musique. Aussi, un professeur du conservatoire (formé au travail en milieu scolaire et à ce handicap en particulier) intervient chaque semaine au sein de la classe, ou propose des séances consécutives au conservatoire.

### **D. L'Épide**

Cet établissement pour l'insertion dans l'emploi basé à Val de Reuil a souhaité, dans la palette de ses activités, proposer un atelier autour de l'écriture et la création musicale (via la MAO), et c'est naturellement qu'ils nous ont sollicité. Un professeur du conservatoire rencontre chaque semaine un groupe de jeunes pour réaliser ce projet. Lequel a tellement touché certains jeunes, qu'ils viennent en dehors du créneau officiel pour approfondir leur pratique.

### **E. Le centre de détention**

Le conservatoire a toujours eu des relations avec le centre de détention « les vignettes ». Un atelier de chœur d'hommes avait lieu avant les années 2000. Puis ont succédé des ateliers animés par les professeurs « musiques actuelles » du conservatoire (atelier guitare électrique, accompagnement à la répétition) . Ils s'adressent à des groupes de détenus déjà musiciens : guitare électrique, basse, batterie, percussion, accompagnement à la répétition, chant. Ces actions organisées en partenariat avec le SPIP (Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation) et soutenus par la région Normandie comprennent également deux concerts par an, destinés à l'ensemble des détenus et faisant appel à des groupes musicaux professionnels extérieurs. L'offre du conservatoire s'adapte en fonction des demandes des détenus (interventions autour de la voix prévues pour 2019/2020).

### **F. Compagnies professionnelles implantées**

Deux compagnies sont présentes à Val de Reuil :

-la compagnie de théâtre *La Factorie/Maison de la poésie*. Partenaire régulier sur des projets spécifiques, nous avons, depuis bien longtemps, l'habitude de nous inviter sur nos évènements (par ex : festival « Les Soirées du Caméléon », festival « Poésia »).

- La compagnie de danse contemporaine Beau-Geste, dont le directeur artistique Dominique Boivin, est aussi co-directeur du théâtre de l'Arsenal. Les « évènements Beau-Geste » chaque année, sur la ville de Val-de-Reuil sont autant de moments de rencontres et de participations de nos élèves et professeurs. Ils associent danseurs et musiciens, amateurs et professionnels, poussant les orchestres sur un ring, les danseurs dans les cordes (2012), ou les professeurs et leurs élèves sur un podium (2018).

Mini stages et présentations de travaux des compagnies en résidence, séances « cinédanse » ou conférence dansée, la compagnie Beau-Geste illumine les classes de danse.

### **G. Structures culturelles et/ou de diffusion**

Le théâtre de l'**Arsenal** est un partenaire privilégié en matière chorégraphique. Fort de la collaboration qui existait entre Dominique Boivin et le conservatoire, l'habitude a été prise d'associer l'équipe enseignante « danse » au travail réalisé dans le cadre de la saison du théâtre. Ainsi, Dominique Boivin rencontre les professeurs de danse, et propose et/ou adapte sa programmation en fonction des envies, demandes, attentes ou rêves (!) des collègues. Ce travail collaboratif singulier permet d'une part aux élèves du conservatoire de bénéficier de master class (3 à 4 chaque année) d'artistes invités, de répétitions ouvertes, de bord de scène (pour rencontrer les artistes) et d'autre part d'avoir un accès privilégié à une programmation riche et variée laquelle, par le relais que les professeurs font en classe, vient colorer les contenus pédagogiques.

Chaque année le département danse accompagnent les élèves dans le projet « Danse en territoire » mené par le théâtre de l'Arsenal et la compagnie Beau geste.

Le **cinéma** « les arcades » organise parfois des soirées thématiques (soirées film + débat) et répond bien volontiers aux demandes de programmation spécifique (danse et musique). Et nous ne manquons pas d'accompagner leur programmation lorsque nous pouvons y trouver écho.

Nous organisons depuis cette année, avec la **médiathèque** Le Corbusier des temps d'écoutes musicales. Le concept est simple : dans un environnement adéquat, professeurs, élèves et habitants peuvent proposer l'écoute, sur un matériel de qualité, d'œuvres qui les touchent particulièrement, agrémentées de commentaires personnels et/ou pédagogiques.

D'autres structures sont tour à tour partenaires de projets ; Le Kubb à Évreux (« We love Rock'n'roll » en 2019 pour réaliser le plus grand groupe de rock au monde ! Le directeur du conservatoire fait partie du comité technique et l'ensemble des professeurs « musiques actuelles » font partie des encadrants du projet), la gare aux musiques (master class et concerts) et le moulin de Louviers (festival de jazz), festival « yes or notes » (Saint Etienne du Rouvray) ...

Pour la musique, ou pour la danse, le conservatoire est en lien avec de nombreuses structures régionales de diffusion. Des « sorties de classes » sont réalisées chaque année. Le « Rive gauche » à Saint-Etienne-du-Rouvray, le théâtre Charles Dullin à Grand-Quevilly, l'Opéra de Rouen, le « Tangram » à Evreux, le 106 à Rouen...

Certaines salles, dans le cadre de leur mission d'action culturelle, accompagnent leur programmation de rencontres avec les artistes ou de stages préparatoires dans lesquels s'inscrivent volontiers les classes de danse notamment.

### **H. Les associations**

Bien sûr, l'association « **maison de la musique** » a une place privilégiée. Le conservatoire accueille également dans ses locaux les associations « **Dansal Breizhat** » et « **le cercle** » pour des séances régulières autour de la danse bretonne. Le collectif « **éphéméride** » croise souvent la route du conservatoire en proposant sur l'île du Roy (Val de Reuil) des scènes ouvertes chaque mois où nos élèves sont attendus, accueillis et écoutés avec plaisir.

Depuis 2017, nous travaillons avec l'association « **Récréasound** » qui accompagne les jeunes de Val de Reuil dans leurs projets (rap, R'n'B, dance hall...). Nous donnons un relais à leurs actions en proposant un accompagnement à la répétition et au travail scénique.

Depuis deux années, avec l'aide d'un agent communal, nous avons pu travailler avec les associations « **EPIREUIL** » (épicerie solidaire) et « **la maison des mots** » (Association visant à promouvoir l'apprentissage oral et écrit du français pour les personnes fraîchement arrivées sur le territoire français). L'idée était de permettre à ces publics de découvrir les établissements culturels et d'avoir les outils pour les fréquenter. Nous avons ainsi accueilli lors de soirées (concerts, spectacles) ou lors de séances de travail (autour de la voix) ces familles et/ou adultes isolés.

Un partenariat existe aussi avec l'association « **Vivre ensemble** ». Ce collectif travaille avec une partie de la population pour laquelle il ne nous est pas toujours évident d'être en lien (population d'origine maghrébine). Les collaborations que nous avons eu ont permis de marier les services qu'il pouvait proposer (restauration) et notre travail de diffusion. Les membres du collectif ont, par exemple, lors d'une des soirées du festival « les soirées du caméléon » lors de laquelle l'Orchestre National de Barbès était reçu, assuré la restauration du public et du groupe, et ont pu participer en tant que spectateurs au concert.

## **I. Les réseaux**

Les réunions régulières de l'**ADCEM** permettent une mise en réseau de notre secteur d'activité et sont souvent le lieux d'initiatives intéressantes (organisation de stages, mise en place de récolte de données sur une thématique, entre-aide...). La direction du conservatoire en a toujours été membre, le directeur actuel depuis 2015 et du CA depuis 2019.

Le conservatoire participe aux réunions de travail organisées depuis deux ans par **RMAN** (réseau des musiques actuelles de Normandie) et le **FAR** (Formation Accompagnement Ressource).

Il a aussi participé à la construction de l'**AMARE** (Association Musiques Actuelles Réseau Eurois) et y adhère

Le directeur du conservatoire est membre du conseil citoyen de la ville de Val de Reuil ainsi que de l'association « Rouen Normandie 2028 – Capitale Européenne de la Culture ».

*Annexe 4 : organigramme des partenaires du CRI*

## **V Diagnostic**

### **A. Bilan de la période 2012/2017**

Le précédent projet d'établissement listait, au fil de l'état des lieux, des perspectives sur des points précis et développait des perspectives à court terme (2012/2013) faisant appel à des ressources soit internes, soit nouvelles, soit partagées.

Les perspectives sur des points précis ont été, dans presque la majorité des cas, réalisées et paraissent même pour certaines désormais faisant partie de notre quotidien (la pratique de la musique de chambre articulée en modules limités dans le temps, la multiplication des classes orchestres en milieu scolaire, la pratique collective dominant le second cycle,



interventions en amont des jurys pour les évaluations, le 3<sup>e</sup> cycle instrumental, agent technique présent au quotidien), mais quelques rares restent encore en chantier (groupe de professeurs constituant un pôle de musiciens accompagnateurs, augmentation des ressources financières ne reposant pas que sur des possibilités municipales).

Concernant les objectifs à court terme faisant appel à des ressources internes, ils ont été réalisés dans leur majorité ou sont en chantier permanent (3<sup>e</sup> cycle menant au CEM et au CEC, embauche d'un musicien accompagnateur, plan de formation des professeurs, mise en place d'outils statistiques).

Les objectifs faisant appel à des ressources externes ont été réalisés pour certains, parfois grâce à des ressources en interne (l'auditorium aménagé en salle de diffusion et de cours de danse et musique, l'offre des « orchestres à l'école » développée). Certains ont été abandonnés comme la création d'un pôle voix « enfant » au profit de classes spécifiques en milieu scolaire autour notamment de « la voix en mouvement ».

### 1. Les points forts et points faibles

Lors de ce travail de bilan, il a été demandé à l'ensemble des équipes de lister quelles étaient nos forces et nos faiblesses, non par rapport à d'autres établissements mais par rapport à nous-même. Ce travail nous a permis de nous interroger sur nos pratiques, leur efficacité, et la recherche de réponses à apporter pour renforcer nos actions. Voici le tableau récapitulatif tel qu'il a été rédigé en réunion :

#### Points forts

- Forte volonté de l'équipe de travailler ensemble et d'y consacrer du temps
- taille de l'équipe (pas trop grande/pas trop petite)
- lieu concentré (pas étalés sur le territoire)
- le bâtiment (auditorium, nombreuses salles, studios...)
- les lieux de diffusion (MJA/Arsenal)
- la présence de l'agent polyvalent
- le nombre de pratiques collectives proposées
- la population du territoire (mixité sociale et culturelle)
- les partenariats (Beau Geste, Education Nationale, Arsenal...)
- compétences des enseignants
- transversalité (relation danse/musique)
- la force de proposition de l'équipe
- l'association « maison de la musique » présente à nos côtés
- le passaport culturel
- convivialité de l'établissement (profs, élèves, administration)
- volonté des communes à donner une grande place à la culture
- possibilité d'essayer des choses (laboratoire pédagogique)
- bénéficier des connaissances acquises par la formation poussée de certains enseignants de l'équipe (Alexander, AFCMD...)
- une communication visible et indépendante

#### Points faibles

- le bâtiment (problèmes thermique et phonique)
- le contexte socio-économique (parents désengagés, habitats inadaptés à la pratique instrumentale)
- absence de diffusion de la musique sur le territoire (surtout classique)
- manque d'investissement des élèves (effort, travail, papillonnage)
- manque de travail avec les autres écoles du territoire
- budget (création d'heure, investissement) pas dans une dynamique de développement
- difficulté d'avoir de nouveaux élèves
- difficulté de conserver les élèves sur du long terme (absence d'établissement d'études post-bac)
- baisse des effectifs dans les instruments classiques
- manque de personnel administratif

## 2. L'avis des usagers

Dans la continuité du travail de bilan, il nous paraissait intéressant de nous diriger vers les usagers et leur famille, sous la forme d'un courrier à nous retourner, afin d'essayer de récolter quelques informations sur les liens, les attentes, les envies qu'ils avaient avec l'établissement. En février 2019, un questionnaire anonyme leur a donc été envoyé dans lequel était demandé :

- Pour quelles raisons fréquentez-vous le conservatoire ?
- Qu'est-ce qui vous paraît intéressant, enrichissant, structurant dans ce que nous proposons ?
- Que manque-t-il ?
- Quels projets avez-vous appréciés et souhaiteriez-vous voir reconduits ?
- Les lieux vous conviennent-ils (salle de cours, circulations, lieux de diffusions...) ?
- Quel(s) partenariat(s) aimeriez-vous voir grandir ou exister ?
- Peut-être autres choses à ajouter ?

Il en est ressorti 3 grandes tendances :

- une grande reconnaissance de la qualité de l'enseignement dispensé par le conservatoire,
- une volonté de continuer l'interdisciplinarité dans les projets (musique et danse),
- un désir d'ouverture par des partenariats plus nombreux avec les autres écoles et associations musicales de l'agglomération.

### **B. Analyse**

En ce qui concerne la pédagogie et les élèves :

- + L'initiation à la fois en danse et en musique nous paraît une entrée dans le cursus qui correspond à notre conception de l'enseignement artistique : la nécessité d'ouverture du corps et de l'esprit,
  - Certains parents ne sont pas intéressés par notre proposition pédagogique et, malgré nos explications, refusent ce parcours en attendant jusqu'à l'entrée en détermination.
- + Le niveau « détermination », après de nombreux manèges, semblent avoir trouvé un équilibre,
  - Certains parents ne voient pas l'intérêt du dispositif et ne veulent trouver que ce qu'ils sont venus chercher pour leur enfant : « ma fille veut faire du piano et rien d'autre ».
- + La richesse de l'offre des pratiques collectives est un atout. Quelle chance d'avoir un orchestre symphonique pour un CRI !
  - La multiplicité de l'offre oblige certains élèves à faire des choix entre les ensembles proposés et déshabille parfois l'un au profit de l'autre.
- + Le conservatoire propose deux spécialités : la musique et la danse,
  - Une filière « théâtre » permettrait de compléter l'offre d'enseignement et de proposer au public une approche du théâtre comme une discipline artistique avec une possibilité de professionnalisation (et pas comme un simple loisir).

- + Les élèves inscrits en danse doivent choisir au moins deux disciplines chorégraphique parmi les trois. Ouverture, ouverture...
  - Quelques parents souhaitent que leur enfant ne fasse qu'une discipline ce qui à terme crée des différences de niveau entre les élèves.
  
- + Dès leur plus jeune âge, les enfants participent aux concerts et aux spectacles du conservatoire avec souvent la collaboration de plus grands,
  - La gestion de ces très jeunes élèves dans les manifestations nécessite un encadrement adapté pas toujours facile à organiser.
  -
  
- + Des élèves sont très investis dans la saison artistique
  - Nous retrouvons souvent les mêmes élèves sollicités dans la saison car ils sont présents dans plusieurs disciplines et ensembles.
  
- + L'établissement a su s'adapter il y a longtemps aux nouvelles esthétiques (musiques actuelles, MAO) et a une bonne fréquentation dans ces domaines.
  - Les instruments « classiques » sont en baisse au niveau volume d'enseignement.
  
- + L'accompagnement de la danse par des professeurs a pu être mis en place et est renouvelé chaque année,
  - Ce volume horaire est tributaire de temps disponible dans le planning des professeurs.
  
- + Le second cycle de FM (classique et musiques actuelles) a été restructuré avec l'arrivée de deux nouveaux agents,
  - Certaines classes sont avec des effectifs très faibles qui interrogent sur une nouvelle organisation à trouver (tuilage sur des temps de cours commun...).
  
- + Le public s'est modifié avec la diversification des actions menées et est aujourd'hui représentatif de la population des trois communes,
  - Une partie de la population pour plusieurs raisons (culturelles, financières...) restent à l'écart des activités du conservatoire.
  
- + de nouveaux élèves franchissent chaque année les portes du conservatoire,
  - Un effet de « papillonnage » est relevé depuis plusieurs années et semble s'amplifier. Les élèves sont à la fois faiblement investis dans leur(s) activité(s) artistique(s) et débordés par la multiplicité des activités possibles sur le territoire.
  
- + la diversité de la population (ethnique, culturelle, sociale) offre un « vivre ensemble » exceptionnel au conservatoire,
  - La pratique « à la maison », au sein des familles, n'est pas toujours facile à vivre pour quelques élèves et certaines conditions de logement ne facilitent pas la tâche.

### A propos des locaux et du matériel :

- + Toutes les activités d'enseignement sont concentrées sur un seul site avec un lieu de diffusion au sein du bâtiment,
  - Nous devons rester vigilants sur la visibilité des activités du conservatoire pour ne pas nous « enfermer » dans une routine confortable.
- + Le bâtiment est enfin équipé d'une signalétique (après 11 ans sans !)
  - Une signalétique dans la ville doit être mise en place.
- + L'amplitude étendue des horaires d'ouverture du conservatoire permet de toucher un large public,
  - L'absence d'une personne physique à l'entrée rend certaines heures de cours tardives peu sécurisante pour le personnel et les usagers.
- + le parc instrumental est très développé et permet de répondre à tous les projets,
  - Son renouvellement, avec l'abandon de la participation de la région Normandie, est impossible à assurer par les communes.

### Concernant le rayonnement et la diffusion :

- + l'établissement est reconnu pour la qualité et la richesse de son offre,
- + des projets sont menés avec les autres écoles du territoire,
  - Beaucoup d'élèves viennent de l'extérieur des communes du syndicat. Il faut trouver une solution au niveau de la future nouvelle communauté d'agglomération pour qu'il y ait une harmonisation des tarifs et des accès à l'enseignement artistique.
- + le conservatoire est identifié, reconnu et rayonne au-delà de son intercommunalité,
  - Un travail d'actions régulières en direction des publics empêchés et centres sociaux est à définir pour n'oublier personne.
- + de nombreux partenariats ont été installés depuis plusieurs décennies,
  - Rien n'est jamais acquis et tout reste à conquérir ! Aussi il nous faut être vigilant quant à la continuité de nos partenariats qui sont fragiles (et souvent portés plus par une personne investie que par l'institution) et toujours continuer d'en imaginer de nouveaux !

## Partie 3- Le projet

*« L'avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre. Tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre »*

Antoine De Saint-Exupéry

Nous faisons face à des défis auxquels l'humanité n'a jamais été confrontée (développement de la place des écrans, accroissement des inégalités, crise migratoire, urgence écologique...). Cela nous invite à nous interroger collectivement sur le rôle de l'éducation pour préparer les jeunes générations à résoudre ces grands défis et pour permettre aux jeunes de faire face à la complexité croissante du monde et aux bouleversements inéluctables à venir.

Révéler les aptitudes, développer les capacités naturelles, donner confiance, développer les interactions et la coopération, mais aussi nous reconsidérer nous-même, autant de pistes potentielles de transformations à emprunter pour construire ensemble les transitions indispensables au conservatoire de demain.

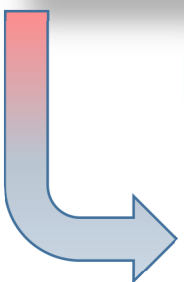
Quatre grands thèmes bâtissent nos ambitions, ils sont déclinés ci-dessous par des actions concrètes, par des éléments stratégiques d'évolutions à court, moyen et long terme suivis des processus d'évaluation.

### I. Un rayonnement territorial renforcé

#### a. Une image améliorée et modernisée

↳ Pendant de nombreuses années, l'école de musique a évolué « dans son coin », à distance des institutions locales. Cette autonomie pouvait arranger tout le monde : d'un côté l'école faisait son travail et de l'autre personne n'avait à lui dire comment le faire. Aujourd'hui, les relations ont changé. Avec le développement de l'établissement, la transparence et la confiance ont dû s'établir entre le conservatoire et ses partenaires institutionnels.

↳ L'établissement doit être rendu plus accessible dans la forme. Le nom « conservatoire » connote pour certains quelque chose d'élitiste et inaccessible.



⌘ *Affirmer l'image du conservatoire auprès des partenaires institutionnels pour que le lien de confiance se renforce. Cela permettra de lever des méconnaissances des uns envers les autres, de mieux se connaître et se « comprendre » et donc de changer les esprits. (Communication soutenue sur nos modes de fonctionnement, d'actions, de méthodes). Participation aux réunions, comités de travail, réseaux, conseil citoyen.*

⌘ *Renforcer le rôle du conservatoire en tant que lieu de référence vis-à-vis des organismes locaux, départementaux et régionaux (accueil de concours, de formations, de colloques, de résidences, etc...).*

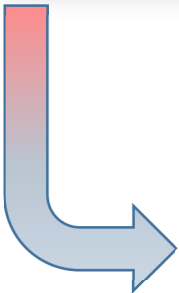
⌘ *Donner un nom « convivial et accessible » à la structure, que les publics pourront s'approprier facilement, accompagné d'une charte graphique moderne (qui pourra être réalisée avec les ressources en interne). Et pourquoi ne pas lancer un concours auprès des élèves et leurs familles pour trouver un nom ?*

b. Un accès à l'enseignement artistique encouragé et facilité pour tous

↳ Les modes de vie changent et avec eux la façon d'occuper son temps libre. L'enseignement artistique, pour diverses raisons, ne semble plus être une évidence dans la construction de l'individu.

↳ La population spécifique du territoire (plus d'une 50aine d'ethnies différentes) ne voit pas le conservatoire comme un établissement évident à fréquenter.

↳ En l'absence de quotient familial et vu les spécificités socio-économiques des populations, le coût d'accès au conservatoire peut représenter un frein.



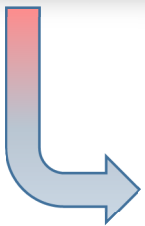
§ *Profiter de tout le travail en milieu scolaire pour développer des passerelles entre les enfants, les familles et le conservatoire (communication ciblée, participation aux événements de la saison artistique, rencontre/échange avec les familles, lien renforcé avec les institut(rices)eurs).*

§ *Développer une image accessible de notre travail auprès de tous les publics.*

§ *Renforcer le passeport culturel. Développer l'accompagnement humain auprès des familles bénéficiaires. Etre vigilant aux freins qui peuvent survenir lors des pratiques (coût des pointes en danse, coût des consommables, des partitions...).*

c. Des partenariats à consolider et à développer

↳ Parce qu'ils enrichissent les parcours et permettent d'investir le territoire, les partenariats doivent être affirmés, renouvelés et étendus.



§ *Renouveler les partenariats actuels et rencontrer de nouveaux partenaires possibles (comme l'Épide cette année). Ces nouveautés sont souvent le fruit de rencontres humaines et d'intérêt commun : suscitons ces rencontres ! L'arrivée récente d'une personne au CCAS permet d'imaginer un partenariat en direction de nouveaux publics.*

d. L'action auprès des publics « empêchés/éloignés » et en situation de handicap

↳ Depuis de nombreuses années, le Conservatoire mène des actions auprès de publics « empêchés/éloignés » (handicap, privation de liberté, nouveaux arrivants) sous forme d'ateliers. Certaines actions ont dû s'arrêter faute de moyens financiers.

↳ A chaque rentrée, des familles se renseignent au secrétariat pour des activités artistiques pour leurs enfants handicapés.



⌘ *Vu la nécessité de répondre à cette urgence sociale, il faut :*

- pérenniser les actions mises en place (centre de détention, nid bleu),*
- accompagner les structures dans leurs recherches de financements extérieurs,*
- rendre plus visible l'offre du conservatoire pour ces publics,*

⌘ *Continuer de former les professeurs aux différents handicaps*

⌘ *Avoir un référent handicap au conservatoire*

⌘ *Structurer et mettre en œuvre des parcours personnalisés à destination des personnes handicapées dans le conservatoire*

e. La parentalité

↳ Parce qu'un enfant/élève engage avec lui, dans ses choix, son cercle familial, il est devenu indispensable d'établir un contact avec les parents avant même que les enfants s'inscrivent au conservatoire.

↳ Chaque année, des enfants, rencontrés en milieu scolaire, formulent clairement leur envie de s'inscrire au conservatoire mais n'y arrivent pas et lorsque nous les recroisons, ce qui revient souvent est l'abandon des parents dans ce projet de l'enfant.

↳ Parce qu'un enseignement artistique demande de l'investissement (humain, financier...), le soutien de la famille est un facteur clef de la réussite de l'enfant dans son parcours.



⌘ *Nous devons associer les parents des enfants que nous rencontrons sur le milieu scolaire à des séances avec leurs enfants (que ce soit sous forme d'encadrement d'une classe spécifique, d'une présence à une séance de travail, de répétition...) afin de créer le lien avec eux, chaînon manquant dans cette relation triangulaire.*

⌘ *Au quotidien, multiplions les occasions d'associer les parents aux activités artistiques de leurs enfants pour ne pas qu'il y ait une décharge éducative en vers le conservatoire et que l'implication parentale soit maximale.*



#### f. Une action artistique et culturelle

↳ L'action culturelle du Conservatoire compte chaque année environ 80 évènements. Cette production, indissociable du travail pédagogique est un des aboutissements des missions d'enseignement. La dimension artistique de ses enseignants et de ses élèves est la garantie du rayonnement de l'établissement.

↳ Il est primordial que la population ait accès aux spectacles vivants et particulièrement à la musique (grande absente du territoire) afin d'offrir des références, des modèles qui susciteront des désirs voir des vocations.

↳ Afin de valoriser cette production artistique régulière, le Conservatoire doit se positionner résolument comme lieu de vie culturel et organiser sa saison en conséquence.



⌘ *Entretenir une culture de l'exigence en matière artistique, au sein de l'équipe et auprès du public,*

⌘ *Faire des choix programmatiques clairs et exigeants qui permettent à chaque évènement un accompagnement et une mise en lumière à la hauteur du contenu.*

⌘ *Affirmer l'auditorium du conservatoire comme salle de diffusion musicale et chorégraphique de qualité.*

⌘ *Développer une action culturelle qui rayonne sur les lieux de vie quotidiens des habitants (dans les groupes scolaires, dans les quartiers des communes, dans des lieux culturels sortant du spectacle vivant : médiathèque, cinéma, musée...).*

⌘ *Entretenir les partenariats avec les lieux de création et de diffusion (Théâtre de l'Arsenal, Maison de la Jeunesse et des Associations, la Fabrique/maison de la poésie, la gare aux musiques...).*

## II. Une qualité pédagogique et artistique pour tous

Le Conservatoire a toujours entretenu la possibilité d'être un laboratoire d'expérimentation pédagogique. Cela a permis à ses enseignements d'évoluer depuis sa création (dans la forme et le fond). Aujourd'hui, tout en maintenant cette caractéristique précieuse, il nous faut consolider certains acquis et concentrer notre attention sur des « fondamentaux ».

Parce que l'interdisciplinarité donne un sens supplémentaire à notre action et enrichit le parcours de nos élèves, les pratiques collectives et la transversalité ont pris une place centrale dans nos enseignements. La façon de voir le jour se fait naturellement ; entre deux professeurs d'un couloir, autour d'un café, ou en partageant un repas le midi. Sans forcément chercher à les structurer plus finement (au risque d'altérer des processus spontanés), il faut maintenir une attention particulière pour réunir les conditions de leur existence.

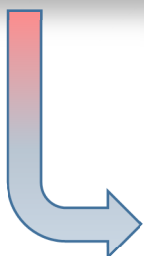


La qualité artistique de la proposition pédagogique doit être la préoccupation constante de l'équipe enseignante et cela dès les premières notes et/ou les premiers mouvements. C'est pourquoi la réflexion transversale concernant les premières années au Conservatoire doit se poursuivre.

Enfin, l'accompagnement des élèves, par toutes les équipes du conservatoire, doit être une priorité sur le plan artistique, humain et institutionnel.

a. Une clarification pédagogique indispensable (expérimentation pédagogique)

‡ De plus en plus, l'attente des familles et/ou des élèves se trouve en décalage avec la réalité d'une pratique artistique telle que nous la concevons (impact des émissions télévisées et de leurs fausses promesses face à une nécessité d'investissement de l'individu) ou avec nos choix pédagogiques (« je veux que ma fille ne fasse que de la danse classique, les autres danses ne nous intéressent pas »).



‡ A tous les niveaux (administratif, enseignants), il est indispensable d'expliquer, argumenter, proposer. L'établissement n'a pas pour vocation d'être un distributeur de contentements individuels. Les familles et les élèves doivent comprendre dans quelle démarche plus globale leur participation s'inscrit.

‡ Une meilleure explication des objectifs et du travail de l'équipe pédagogique est à développer auprès des familles.

b. Les débutants : une considération particulière

‡ Parce que les premiers temps de découverte et d'apprentissage peuvent être difficiles pour un enfant (frustration, difficulté, douleur, indécision...) et en décalage avec le « plaisir instantané » auquel notre environnement moderne peut l'habituer, il nous faut porter une attention particulière dans l'accompagnement du débutant.



‡ Cultivons la notion d'expérimentation avant l'engagement (dispositif « Détermination »), accompagnons les enfants en leur donnant des outils qui leur permettent de faire les choix les plus adaptés.

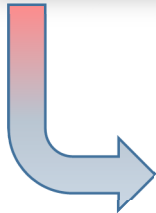
‡ Mise en place de réunions d'information en début d'année (pour la rentrée 2019) avec les familles pour expliquer ce que suppose la pratique artistique (investissement, répétition, travail...) et l'importance de leur accompagnement auprès de l'enfant.

‡ Continuer le travail transversal de réflexion sur les premières années de pratiques (fréquence des cours, forme des cours, durée) afin de nous adapter au mieux aux enfants d'aujourd'hui.

c. L'accompagnement des élèves (humain, financier...)

↳ C'est la capacité du Conservatoire à proposer aux élèves des parcours personnalisés valorisants, adaptés à leurs capacités et qui leur permettent d'exploiter au mieux leurs acquis. Il s'agit d'une attention continue auprès de l'élève.

Cela inclut notre faculté à orienter les élèves futurs professionnels ou amateurs aguerris.



‡ *Pérenniser le dispositif en place et donner la capacité aux nouveaux professeurs de s'y inscrire.*

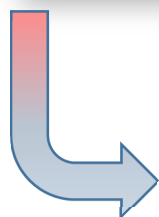
‡ *Développer les liens avec les milieux artistiques amateurs pour permettre la pratique amateur des élèves pendant et après leur cursus.*

‡ *Donner accès à l'ensemble de l'offre de l'établissement avec des conseils adaptés aux capacités et envies des élèves.*

‡ *Orienter au mieux les élèves qui se destinent à une carrière artistique et/ou de pédagogue en leur permettant de faire les choix judicieux.*

d. Redynamiser l'enseignement de la musique classique (accompagnement à la répétition, musique de chambre, orchestre de jeunes, classe orchestre)

↳ Nous constatons depuis quelques années un léger amenuisement de la fréquentation en cours d'instruments « classiques » (cordes/vent). Multifactorielles, les diverses raisons ont été analysées en réunion. La vigilance du maintien des effectifs est une obligation pour maintenir les activités de l'établissement dans les années à venir.



‡ *Développer les passerelles entre les classes spécifiques (cordes, musique folklorique...) et l'établissement (communication ciblée, rencontres avec les familles...).*

‡ *Proposer des dispositifs captivants pour conserver les élèves sur la durée du cursus (accompagnements à la répétition couleur « classique », pratiques collectives à l'écoute des envies des élèves, contenus artistiques...).*

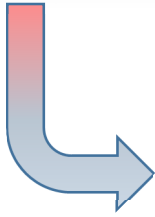
‡ *Développer la transversalité dans les contenus.*

‡ *Redynamiser les professeurs concernés et davantage soutenir la coordination de ces départements.*

e. Structurer la FM (2<sup>nd</sup> cycle, cursus « zik zak », et 3<sup>e</sup> cycle !)

‡ L'équipe de FM a subi de nombreuses modifications au fil des ans et n'a pas pu structurer convenablement le 2<sup>nd</sup> cycle classique ainsi que celui des « zik zak » (musiques actuelles).

‡ L'absence de 3<sup>e</sup> cycle de FM est un vrai souci pour les élèves qui souhaitent entamer un 3<sup>e</sup> cycle instrumental.



‡ *Le recrutement de deux nouveaux professeurs de FM à la rentrée 2018 nous a permis de continuer le chantier entamé sur la construction du 2<sup>nd</sup> cycle. Ces temps de travail sont alimentés par les 4 professeurs de FM mais aussi par d'autres professeurs investis et sensibles au sujet.*

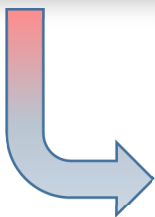
‡ *La construction d'un 3<sup>e</sup> cycle peut être envisageable au vu des compétences en interne, reste la question des moyens financiers qui pourraient le permettre.*

f. Un accompagnement de la pratique amateur en cohérence avec les réalités territoriales (nouvelle association de danse, accompagnements à la répétition, scène ouverte éphéméride, gare aux musiques...)

‡ Dès les premières années du département « zik zak » (musiques actuelles), la demande a été très forte en ce qui concernait l'accompagnement à la répétition. Il en a été de même pour les autres pratiques musicales avec les pratiques collectives (orchestres, harmonie, chorale).

‡ Le conservatoire rencontre une forte demande d'élèves adultes motivés par la pratique amateur de leur discipline (musique ou danse).

‡ Des élèves se structurent dans leurs démarches et occupent le territoire par leurs activités (musique et danse).



‡ *L'offre en interne permet de répondre à de nombreuses sollicitations d'élèves. Mais il faut aussi savoir orienter les élèves vers des structures ou des associations existantes (locaux de répétitions, studios d'enregistrement, association musicales...).*

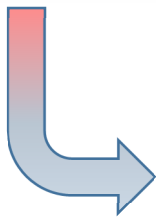
‡ *Le fruit de notre travail est récompensé parfois par la naissance d'un collectif ou d'une association issu de nos élèves. Nous devons les accompagner dans ces entreprises (cette année, des élèves danseurs ont souhaité structurer leur démarche en créant leur association, à nous de les accompagner !).*

### g. Des pratiques collectives dynamiques

↳ Placées au cœur du projet de l'établissement, elles s'adressent à l'ensemble des élèves, quel que soit leur niveau de maîtrise. Les pratiques collectives sont un outil de socialisation, de vivre ensemble, véritable école de la vie.

La richesse de l'offre permet de répondre au mieux aux nécessités pédagogiques.

↳ Ces ensembles se sont constitués au fur et à mesure des années au gré des effectifs, des projets, du personnel. Il est nécessaire de mettre à plat toute cette organisation pour gagner en cohérence et en lisibilité sur l'ensemble du territoire (avec ce qui existe par ailleurs dans les autres écoles).



⌘ *Avec l'existant sur le territoire de l'agglomération actuelle, nous devons travailler de consort avec les deux autres écoles pour concevoir des répertoires communs qui permettent à nos ensembles de se retrouver (un orchestre symphonique, une harmonie à l'échelle de l'agglomération). De plus, cela permettra d'optimiser le travail réalisé sur les œuvres en les proposant sur différents sites de l'agglomération (et non plus travailler tout un semestre pour une soirée de spectacle !).*

⌘ *Favoriser les projets pluridisciplinaires Musique/Danse.*

⌘ *Veiller à une répartition des ensembles dans le planning hebdomadaire pour permettre aux élèves de ne pas avoir à faire des choix entre les ensembles.*

### III. Communiquer, un savoir-faire à parfaire !

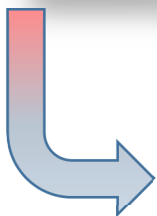
La communication a considérablement changé ces dernières années avec l'apparition notamment de nouvelles interfaces et nouveaux logiciels qui deviennent en quelques mois le nouvel outil à la mode supplantant le prédécesseur. Dans cette jungle en perpétuel changement, le conservatoire a la chance d'avoir un agent chargé de la communication. Cette richesse doit être exploitée au mieux pour nous permettre de construire des outils adaptés à la société et à nos besoins.

La communication, nous la retrouvons dans l'accueil auprès des familles, des élèves, des publics mais aussi dans notre quotidien entre chacun d'entre nous. Cela demande une attention particulière pour être pourvu des bons outils.

#### a. Une culture de l'accueil

↳ Nous nous devons d'offrir aux usagers un service efficace et personnalisé, de leur apporter des réponses claires et précises, des informations documentées et ciblées. Cette exigence s'applique à l'ensemble des agents du Conservatoire (accueil physique, téléphonique, personnel technique, équipe pédagogique).

↳ Les lieux doivent être à la hauteur de cette exigence et être en accord avec nos valeurs.

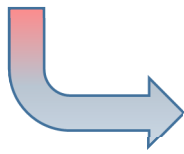


⌘ *Établir une charte d'accueil du Conservatoire.*

⌘ *Continuer l'aménagement des lieux de vie pour en faire un vrai lieu de vie culturelle chaleureux (hall d'accueil, couloirs, salle de cours...).*

⌘ *Continuer d'assurer la convivialité lors des manifestations du conservatoire.*

↳ Il est souvent difficile à l'accueil de présenter et de faire comprendre les différentes propositions du conservatoire aux nouveaux élèves et à leurs familles (cours, ateliers spécifiques, pratiques collectives...). Parfois aussi, le manque de maîtrise de la langue ne permet pas de comprendre toutes les informations.

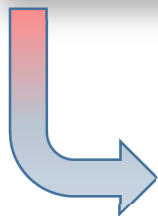


§ *Un livret d'accueil à destination des nouveaux élèves avec des schémas clairs expliquant en détail toutes nos propositions et toutes les possibilités permettrait une meilleure compréhension de ce qui est réalisable au conservatoire.*

#### b. L'actualisation de la communication

↳ Les outils de communication ont une obsolescence très rapide. Les jeunes sont très imprégnés par les nouveautés dans ce domaine et nous sentons bien le décalage qui existe pour les sensibiliser.

↳ L'ensemble des partenaires modifie leur façon de travailler avec le numérique.



§ *En complément des outils traditionnels (courriers, mails...) il convient de développer l'utilisation de nouveaux outils pour une meilleure visibilité (facebook, instagram, youtube...), une meilleure mise en valeur de nos actions aux yeux du public, de nos partenaires. Cela devrait aussi nous permettre de toucher les jeunes (par ex : filmer un ou plusieurs élèves en train d'interpréter une œuvre bien maîtrisée dans un lieu insolite d'une des communes et la diffuser sur les réseaux. Cela montrera de façon moderne et positive des jeunes dans leurs lieux de vie en pleine action artistique !).*

§ *Développer une communication vers l'extérieur qui soit vivante, réactive et ciblée en fonction des projets.*

§ *Veiller à la circulation de l'information auprès de l'ensemble de nos partenaires (culturels, institutionnels...) et systématiser la remontée d'information vers les élus.*

#### c. Un outil numérique adapté

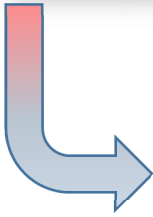
↳ La place accrue du numérique interroge sur son utilisation que ce soit sur son adaptation à nos pratiques et nos besoins que sur la gestion des données personnelles.



§ *Un travail est actuellement en cours au sein de l'ADCEM (association des directeurs de conservatoires et écoles de musique) pour mettre en place et développer un outil en réseau privé, propre à notre activité, qui permettrait une mutualisation des outils (utilisation de logiciels libres, stockage des données sur des serveurs privés, dossiers d'élève partageables, utilisation pédagogique de la 3D...).*

#### d. Une communication apaisante

- ‡ Les interventions scolaires nous placent parfois face à des élèves qui n'ont pas demandé à participer aux séances et qui ont des comportements difficiles à gérer.
- ‡ A l'accueil, certaines personnes ont occasionnellement des attitudes agressives, ou irrespectueuses.
- ‡ La qualité des relations au sein d'une équipe doit être entretenue quotidiennement par l'écoute, l'attention, l'expression de nos ressentis.
- ‡ Le personnel (enseignant et administratif) doit être outillé pour pouvoir répondre sereinement et de façon apaisée à tous les types de situations.



‡ *Des formations sur les différents aspects de la communication (gestion de conflits, accueil, relation non violente...) devront être mises en place pour l'ensemble de l'équipe.*

‡ *Inciter les équipes à prendre du recul face aux situations conflictuelles.*

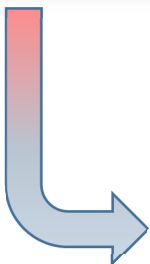
‡ *Instaurer un climat quotidien serein basé sur l'écoute, le dialogue et la mise en confiance.*

#### IV. L'humain au cœur du projet

L'intérêt porté à la personne, qu'il soit sur un plan éducatif, physiologique, relationnel, professionnel participe au bien être de chacun et à la réputation de l'établissement. Aussi ce facteur humain doit être considéré avec la plus grande attention dans la mise en œuvre du projet et est donc une de ces composantes clefs.

##### a. Le souci des troubles de santé des élèves/artistes

‡ Parce que, dans le cadre de leur pratique, la santé de nos élèves est de notre responsabilité et qu'un quotidien fait d'entraînement, de répétitions et de pratique peut avoir pour conséquences des troubles physiques (musculaires, squelettiques, articulaires, tendineux, crampes, dystonie focale, fatigabilité...), il nous incombe de prévenir ces risques et de porter une attention particulière à chaque stade de travail (répétition, spectacles, stages...). Le stress et le trac peuvent aussi venir perturber la pratique de l'élève.



‡ *Continuer les ateliers de technique Alexander en ciblant au mieux les élèves concernés (avec le conseil d'orientation des autres professeurs).*

‡ *Renforcer le travail en commun avec la danse.*

‡ *Faire la promotion, la généralisation ou l'organisation de stage sur les thématiques concernées (Yoga, technique Alexander...).*

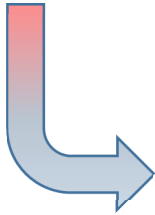
‡ *Accompagner les demandes de formation des professeurs dans ce domaine (par ex : AFCMD...).*



b. Un environnement et des conditions optimales à l'épanouissement des élèves et des personnels

↳ L'entretien, le renouvellement et le développement du parc instrumental sont très inégaux selon les familles d'instruments. L'exposition (soleil) de certaines salles entraînent de fortes variations de température et donc une dégradation du matériel.

↳ Certaines salles ou lieux de passage ne présentent pas un caractère accueillant et convivial.



§ *Établir un plan d'entretien et de renouvellement du parc instrumental.*

§ *Continuer le travail avec l'association « maison de la musique » sur l'inventaire du parc instrumental.*

§ *Améliorer le stockage des costumes de danse.*

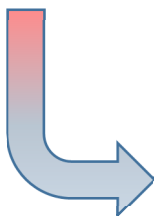
§ *Trouver des idées pour rendre certains lieux plus chaleureux (idée de bandes de tissus colorés suspendus au plafond des couloirs qui permettraient à la fois de décorer et d'indiquer plus facilement la circulation dans le bâtiment).*

c. Vers une évolution de la gestion des équipes

↳ Le directeur précédent, pendant une 30aine d'années, a été sur tous les fronts du quotidien (installation et rangement des concerts, préparation de certaines salles de cours : des pupitres, des chaises, des gradins, des instruments...) ainsi que sur de nombreuses tâches administratives (pour décharger un agent du secrétariat).

Si l'idée peut paraître estimable, la réalité est qu'il faisait trop souvent le travail des autres en plus du sien.

Le changement des missions de direction, le nombre croissant de dossiers à fournir, l'augmentation du nombre de réunions, obligent à réfléchir à un nouveau mode de direction.



§ *Responsabiliser chaque agent à son niveau suivant ses compétences et son implication dans les projets. L'implication des membres du conseil pédagogique (dans les missions de coordination qui leur ont été confiées) est essentielle.*

§ *Mettre à disposition les moyens humains et techniques adéquats à chacun pour accomplir ses missions. Un travail méthodique préparatoire à chaque événement est indispensable.*

§ *Développer les échanges entre les équipes administrative, technique et pédagogique.*

§ *Favoriser les initiatives collectives (groupes de travail, partage d'expériences...).*

§ *Optimiser les équipes, prévoir les ressources à venir nécessaires.*

§ *Accompagner les agents dans leurs démarches de formation ou de reconversion.*

**V. Tableau de projection de réinvestissement du différentiel de la masse salariale généré par les départs en retraite sur les 7 années à venir.**

Prénom NOM	Fonction(s) actuelle(s)	Année de départ	Montant annuel estimé l'année du départ	Projets de réinvestissement	Différentiel annuel coût ancien agent/jeune agent
Antoine BOUDALIEZ	-Professeur d'alto, de violon. -Direction d'orchestre symphonique, orchestre à cordes « junior », musique de chambre.	2025 (juillet)	49.000€	-Recrutement d'un ou deux agents pour l'enseignement de l'alto et du violon. -Transfert des heures de direction à M.MORVAN (orchestre à cordes « junior ») et Mme SU (orchestre symphonique, musique de chambre).	15.000€
Nicolas RUINET	Professeur de piano	2025 (novembre)	19.500€	Transfert des heures à Mme SU.	4.000€
Olivier HAUTOT	-Professeur de contrebasse, de basse électrique. -Intervenant en milieu scolaire (régulier +classe spécifique)	2026 (octobre)	45.000€	-Transfert des heures d'enseignement des heures de cours de basse électrique à M.RAVET. -Recrutement d'un professeur de contrebasse. -Recrutement d'un DUMISTE ou transfert des heures d'intervention régulière en milieu scolaire à l'équipe d'intervenants.	13.600€
Marie Clotilde MOES	-Professeur de chant. -Direction de la chorale adulte et de l'ensemble vocal « ado ». -Intervenante en milieu scolaire (classe spécifique)	2026 (octobre)	56.000€	Recrutement d'un professeur de chant.	16.000€
Bénédicte HERANVAL	-Professeur de violoncelle -Intervenante en milieu scolaire	2025 (juillet)	23.500€	Recrutement d'un professeur de violoncelle.	6.400€



	(classe spécifique)				
Isabelle RODIAC-PUTZULU	-Professeur de danse contemporaine -Intervenante en milieu scolaire	2027 (juillet)	56.000€	Recrutement d'un professeur de danse contemporaine.	16.800€
					Total de 84.600€

Projets bénéficiant du différentiel de la masse salariale généré par le recrutement de jeunes professeurs en remplacement des agents partis en retraite

15% (env. 13.000€) sera prioritairement réinvesti dans la création d'une nouvelle classe spécifique en milieu scolaire afin d'équilibrer leur nombre à celui des 7 groupes scolaires rolivalois (aujourd'hui 6 classes spécifiques pour 7 écoles). Ce choix se justifie par le contexte social de la population et du fait que ce dispositif est une porte d'accès d'« excellence » à la pratique artistique.

25% (environ 20.000€), servira à compenser les avancements d'échelons du personnel.

25% permettra le recrutement d'un ½ temps pour assurer le développement du département « danse ».

35% restant seront répartis entre le développement du plan d'accueil des personnes en situation de handicap (1/2 ETP, env. 20.000€), l'action culturelle (5500€) et le département de musiques actuelles (5500€).

## **VI. Les processus d'évaluation du projet**

Chaque réunion hebdomadaire avec l'équipe administrative, chaque instant d'échange avec un professeur ou un agent est un instant d'évaluation.

A cette vigilance du quotidien, les réunions par instances participent à ce travail de façon plus formelle à des échelles de temps qui vont de la semaine à l'année :

- conseil pédagogique (env.6/an),
- réunions par domaine d'activités (au moins une 10aine/an),
- réunions plénières (3/an),
- réunions de saisons (3/an),
- conseil d'établissement (1 à 2 /an),
- assemblée générale de l'association « maison de la musique,
- comités syndicaux (env.4/an),
- réunions avec les partenaires (en fonction des projets, au min.20/an).

Il est dans nos habitudes de toujours commencer par le bilan de ce qui a été réalisé (quantitatif, qualitatif, informel) avant d'entamer de nouvelles phases de construction de projets.

Les outils de statistiques, qui se développent, permettent d'effectuer des analyses plus précises et des lectures à différents degrés. L'observation des faits, les résultats chiffrés, les témoignages des utilisateurs seront autant d'éléments qui viendront en complément pour permettre l'évaluation et les réajustements nécessaires.

## Conclusion

*« La diversité permet la liberté de choix, la qualité des références permet la liberté d'être ou d'épanouissement à travers une discipline culturelle maîtrisée ; la richesse ajoute la dimension qualitative à la diversité ».*

Patrice Meyer-Bisch, « Définir les droits culturels ».

Compte tenu des nouveaux enjeux développés précédemment, le Conservatoire déroulera son projet à travers des valeurs de fraternité et d'universalité.

Nous veillerons à nos actions pour qu'à la fois elles répondent aux attentes des publics et qu'elles leurs permettent de s'ouvrir vers d'autres horizons.

Il nous faudra continuer d'investir les quartiers de chaque commune pour être en harmonie et battre au même rythme qu'elles.

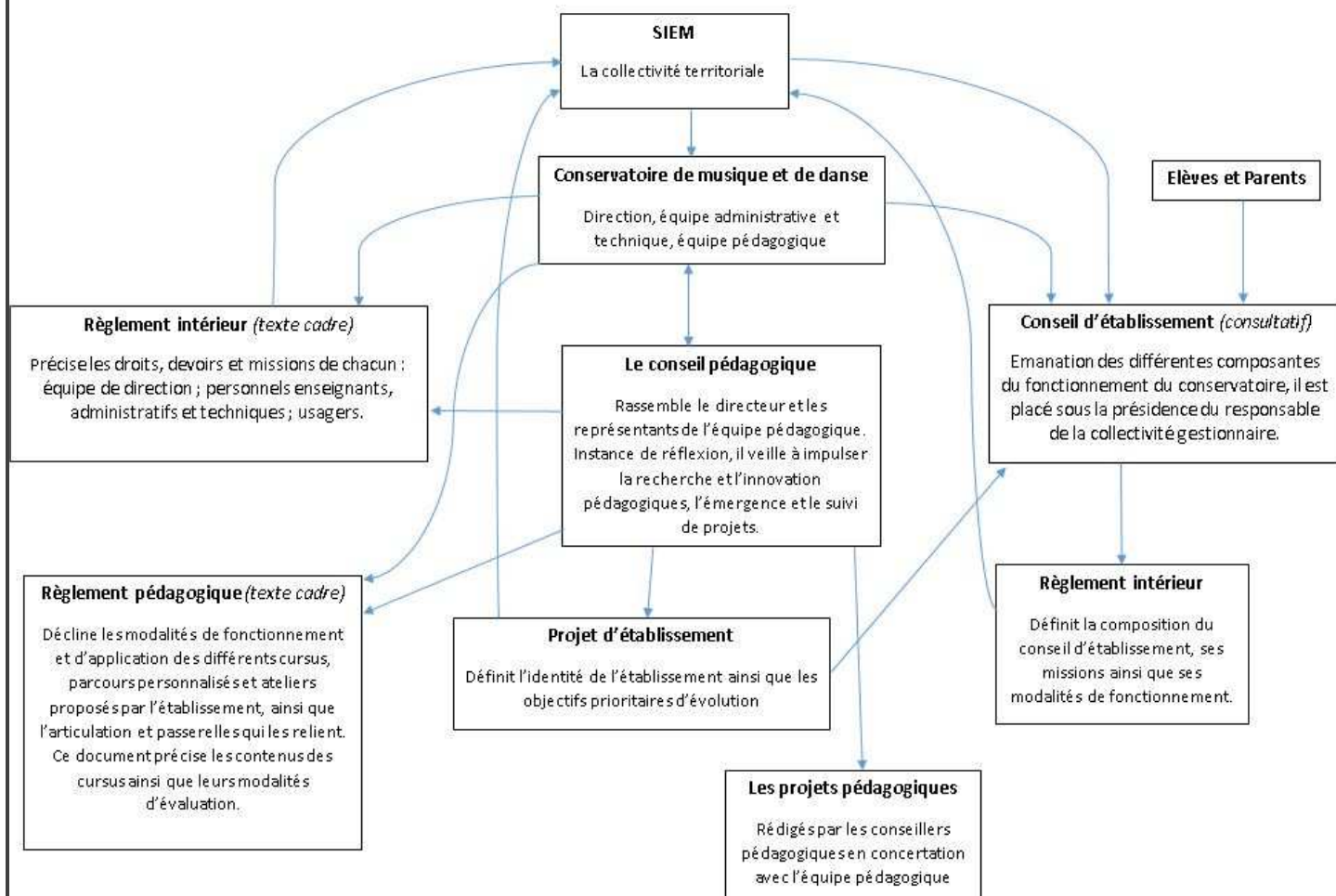
Nous défendrons l'accès, les droits et l'ouverture culturelle, préférant la diversité à la différence.

L'éducation, l'enseignement et la diffusion seront nos chantiers, l'accompagnement, l'exigence et la pluridisciplinarité nos outils.

L'établissement est aujourd'hui reconnu pour son travail sur les communes environnantes, l'agglomération, le département de l'Eure et la région Normandie. La fusion des deux communautés d'agglomération doit être l'occasion d'envisager une nouvelle façon de voir la culture sur le territoire. Le conservatoire doit en être une des forces de proposition.

Notre réussite sera l'épanouissement de chacun, trouvant dans les activités du conservatoire matière à sa construction.

## Annexe 1 : les entités du CRI



## Annexe 2 : La saison 2018/2019

SAISON MUSICALE ET CHOREGRAPHIQUE - CONSERVATOIRE VAL DE REUIL . LÉRY . POSES					
2018-2019					
1er TRIMESTRE					
DATE	HEURE	PROJET	LIEU	PROGRAMME et/ou PARTICIPANTS	PROFS « référents »
samedi 8 sept	10h-18h	Fête des associations	Jardin sportif	Groupe musiques actuelles + stand info association "Maison de la musique"	Vincent
Jeudi 4 octobre	18h30	Concert découverte des instruments	Salle d'orchestre	Tous les professeurs d'instrument	Manou/Juliette
samedi 6 oct	20h	Concert Atelier impro	Chez Zabou Saint Germain des Angles	Atelier impro	Vincent
Sam 13 octobre	20h30	Une fête chez Offenbach	MJA	Classe de chant	Marie Clotilde
Sam 10 nov	20h	évènement Compagnie Beau Geste	Stade Jessie Owens	Classes de danse	Isabelle
dimanche 11 nov	11h	Cérémonie 11 nov	Monument à la paix	Orchestre d'harmonie	Juliette
vend 16 nov	18h30	Tous en scène	Salle d'orchestre	Guitare, batterie	Dominique
mercredi 21 nov	15h30	Journée de la citoyenneté	Maison de la Jeunesse et des Associations	Classes danse jazz	Anais
samedi 24 nov	16h	Concert de la chorale	Église de Léry	« Voyage musical en Europe » participation des ensembles de flûtes trav et musique de chambre. Piano: Marie-Dominique	Marie-Clotilde
Samedi 24 nov	20h	The Beatles	Auditorium	Classe de percussion plus toutes les classes d'ainstrument	Sophie N
samedi 1er déc	Apm	Téléthon	Esplanade Mairie + Arsenal	Groupes musiques actuelles, ensemble de percussions, danse jazz	Anais, Dominique
samedi 8 déc	19h	Portes ouvertes Danse classique	Maison de la Jeunesse et des Associations	Classes de danse classique	Coralie
mer 12 déc	19h	Tous en scène	Salle d'orchestre	Percussions	Sophie N
vend 14 déc	20h30	Extraits d'Armide	Maison de la Jeunesse et des Associations	Musique ancienne, chant, guitare, danse	Véro J
sam 15 déc	18h30	Audition Piano	Salle d'orchestre	Classes de piano	Romuald
merc 19 déc	17h	concert surprise enfants	Salle d'orchestre	Flûte/Violoncelle	Véronique / Bénédicte
merc 19 déc	18h30	Audition Ziczac	Studio musiques actuelles		Clément
2eme TRIMESTRE					
DATE	HEURE	PROJET	LIEU	PROGRAMME et/ou PARTICIPANTS	PROFS « référents »
Sam 19 janvier	20h	Concert Orchestre symphonique et chœur	Théâtre de l'Arsenal	Symphonie du nouveau Monde de Dvorak, Pathétique de Tchaikovsky, Messie de Haendel	Antoine / Marie-Clotilde
Dim 20 janvier	17h	Rencontre régionale de saxophones	Maison de la Jeunesse et des Associations	50 à 80 musiciens / 5 morceaux	Guillaume
Lun 21 et mardi 22 janvier	18h et 19h15	Chant choral	Théâtre de l'Arsenal	avec les élèves des école de VDR, Léry et Poses	Chloé, Joachim, Olivier, Dominique
Ven 25 janvier	Journée + 18h	Rencontre classes danse	Maison de la Jeunesse et des Associations	Scolaires + danse classique et contemporaine	
Sam 2 février		Répétition We love rock n'roll	Auditorium du conservatoire		Lucas
Sam 2 février	18h	So British	Maison de la Jeunesse et des Associations	Ens musique ancienne VDR et Louviers, chant et danse / Musique anglaise du XVIIIème au XIXème Siècle	Véro J
Merc 6 février	18h	Tous en scène	Salle Nicolas Poussin Léry	Les classes instrumentales, Harmonie	
Jeu 7 février	18h	Conférence The doors	Studio musiques actuelles	En préambule au concert du mois de mars	Lucas
Sam 16 mars	18h30	Concert « The Doors »	Maison de la Jeunesse et des Associations	Musiques actuelles + danse classique et contemporaine	Clément / Lucas
Merc 20 mars	18h	Tous en scène	salle d'orchestre	Les classes instrumentales et de danse	
Ven 22 mars	19h	Carte blanche musique	Auditorium	Instrumentistes Fin de 3ème cycle	Antoine
Merc 27 mars	18h45	Audition Batterie	Auditorium	Classes de batterie	Dominique

## 3ème TRIMESTRE

DATE	HEURE	PROJET	LIEU	PROGRAMME et/ou PARTICIPANTS	PROFS « référents »
Jeu 4 avril	18h30	Audition piano	Auditorium		Romuald
Sam 6 avril	20h	Spectacle de danse 1	Théâtre de l'Arsenal	Thème « Mary Poppins »	Coralie, Isabelle, Anaïs
Sam 4 mai		Répét We love Rock n'roll	Auditorium		Lucas
mer 8 mai 19	10h45	Commémoration	Monument à la paix		Marie-Clotilde
jeudi 9 mai	18h30	Tous en scène	Salle d'orchestre		Bénédicte
sam 11 mai 19	14h à 18h	Master class chant	Conservatoire		Marie-Clotilde
Vend 17 mai	19h	Danse en territoire	Arsenal		Isabelle/Coralie/ Mathilde/Anaïs
Sam 18 mai	15h 19h	Danse en territoire	Arsenal		
Jeu 23 mai	11h-14h	Les impromptus	Lycée Marc Bloch	Elèves lycéens musiciens et danseurs	Lucas
Ven 24 mai	17h	Ecoute musicale+ exposé	Médiathèque	La 9e symphonie	Lucas
Merc 29 mai	aprèm	Rencontre élèves ziczac	Pont de l'arche	Groupes ziczac	Guillaume / Lucas
Lun 3 juin	18h30	Rencontre de Guitares	Louviers	les classes de guitare VDR et Louviers	François
Mar 4 juin	18h30	Rencontre de Guitares	Auditorium	les classes de guitare VDR et Louviers	François
Sam 8 juin	19h30	Soirée irlandaise	Auditorium	Ouvert à tous	Annabelle
Sam 15 juin	15h	Spectacle de danse 2	Auditorium	Débutants 7 ans / 1er cycle	Coralie, Isabelle, Anaïs
Jeu 20 juin	14h	Audition Piano	Eglise Iéry	Élèves pianistes	Nicolas/Romuald
Ven 21 juin	20h	West Side story	MJA	Classes de chant, de percussions.....	Marie-Clotilde
Sam 22 juin	14h	Audition en herbe	Auditorium	Musicadanse, détermination, deb.instruments	Manou / Isabelle
Dim 23 juin	14h	Concert We love Rock n'roll	Le Bel-Ebat à Evreux	Elèves de guitare électrique, clavier, basse, batterie	Lucas
Mar 25 juin	18h30	Le caïman bleu	Théâtre de l'Arsenal	Tous les élèves de CE2	Chloé
Sam 29 juin	20h	Bal Renaissance	Audito + hall	Ensemble musique ancienne, classe de violon, danseurs Capriole de Nevers, chorale	Véro J
Dim 30 juin	17h	Symphonique et chœur	Eglise VDR		Antoine / M-Clotilde

### Annexe 3 : Liste instruments, materiel, divers (par salle)

#### **salle de batterie**

- 4 set batterie complet
- 1 kit batterie électronique
- 3 tablas
- 1 mini chimes
- 3 cow bells
- 1 cow bell double
- 4 balais
- 11 mailloches
- 4 djembes
- 5 tom basse
- 2 grosses caisses
- 8 toms
- 4 snares
- 1 ampli ibanez
- 1 mixer mix 502 - the mix
- 1 ampli behringer eurolive b205d
- 1 headphone splitter behringer
- 4 tabourets
- 1 chaine hi-fi Philips
- accessoires batterie
- 4 pad d'entraînement batteur (3 sur pied)

#### **Zik zak 1**

- 10 djembés
- 3 guitares
- 3 basses
- 3 tablas
- 1 perdu (style djembe)
- 1 piano droit (prêtre 1/2)
- 1 clavier korg SG pro x
- 1 système HK audio
- 1 ampli fender
- 2 ampli laney lv100
- 1 ampli quantum
- 1 ampli pevey kb a15
- 1 ampli pevey studio pro 112
- 1 Marshall mg100 dfx
- 1 ampli Pevey bandit 112
- 1 kit batterie complet
- 1 grosse caisse
- 2 toms
- 2 snares
- 2 crash
- 1 tabouret piano
- 2 tabourets batterie

- 2 tetes panasonic ws A200E
- 2 ampli jim harley
- 2 shure Sm57
- 1 shure sm58
- Table yamaha 01v96
- Pied de micro?

#### **Salle danse bas**

- 1 chaine hi fi Philips
- 1 chaine hi fi yamaha
- 2 enceintes jbl
- 2 enceintes infinity
- 1 télé sony
- accessoires danse
- 1 pied de micro (de zic zac)
- 1 piano a queue
- Costumes pour la danse:
  - 39 séries compètes, (entre 8 et 15 costumes par série)
  - Accessoires nombreux et variés (chapeaux, cannes, parapluies perruques, masque, gants, bonnets, cerceaux, pistolets...)
  - Quelques décors (grandes toiles peintes de fond de scène et cadres en bois transportables)

#### **Auditorium**

- 1 piano à queue
- 1 tabouret de piano
- 2 rcf 18 pouces
- 2 pieds d'enceintes k&m
- 1 table phonic
- 1 ampli crown
- Equaliser opal
- 2 enceintes apg

#### **Instru 2**

- 1 clavecin
- 1 piano à queue
- 1 mixer amplifieur samson
- 1 chaine hifi yamaha
- 2 enceintes heil acoustics

- 6 accordéons

### Instru 3

- 19 flutes (bois + plastique)
- 1 chaîne hi fi Philips

### instru 4

- 8 guitares (+1 sortie +3 détermination)
- 1 piano droit
- 1 tabouret

### FM 2

- 1 ampli pevey tao
- clavier roland RD 600 (sans pédale)
- 1 ampli pevey kba300
- 1 chaîne hi fi pioneer
- 1 piano droit
- 1 kit batterie ((sans crash)
- 1 tabouret batterie
- 1 tabouret de piano
- 1 ampli pevey pro studio 112

### FM 1

- 1 conga
- 1 djembe
- 1 tabouret piano
- 2 pianos droit
- 1 kit batterie
- 1 woodblock
- 1 tabouret batterie
- 1 perdu (transparent)
- 1 chaîne hi fi philips
- 1 korg sp250
- 1 korg sp280
- 1 marimba
- 9 carillons rouge plastique
- 2 carillons métal
- 2 flutes hibou
- 1 flute disney
- 4 cloches
- 5 castagnettes
- 7 maracas
- 1 clochette
- 1 triangle
- 2 vitres

- 1 guiro
- 9 paires claves
- 2 tambourins (+1 double)

### instru 5

- 1 piano a queue (+tabouret)

### instru 6

- 1 piano droit (+tabouret)
- 1 metronome

### instru 7

- 1 piano droit
- 1 hifi yamaha

### Zic zac 2 + Réserves

- table behringer xenyx1002
- 1 launchpad pro
- 2 clavier line 6 kb37
- 1 ordi asus + 3 PC portables
- 1 ampli b60
- 1 table presonus studiolive 16.0.2
- 1 carte son presonus firestudio project
- 1 AER basic performer
- 6 écrans ordinateur
- 5 CPU
- 2 yamaha msp10studio
- 1 clavier midi axiom49
- 3 clavier midi Alessis Q49
- 11 pieds de micro
- 1 korg sp250
- 1 korg krome
- 1 ampli marshal JMC 2000
- 1 kit batterie complet
- 1 Hartke HA3500
- 1 fender deluxe
- 1 roland JW50
- 3 tabourets de piano
- 1 tabouret batterie
- 2 RCF 15 pouces (+ pieds)
- 1 piano à queue
- 4 pieds X pour clavier
- 1 ampli the box MA120mkII
- 2 D.I BSS Audio AR133
- 1 clavier Evolution MK225C
- 1 lecteur DVD Philips
- 1 ampli crown micro-tech 600
- 1 ampli yamaha P3200



- 1 ampli stage line STA 150
- 1 crossover samson S3way
- 3 guitares électriques
- 2 basses
- 2 ultra-DI Behringer
- 2 micro AKG D5
- 2 micro Audio technica
- 3 micro cigare Audio technica
- 1 micro sennheiser MKH 405
- 2 micros oktava MK-012-01
- 1 kit micro Ischell
- 1 wind instrument micromic
- 1 micro D2 - DMHF08
- 1 micro AKG C214
- 1 micro grosse caisse ATM25
- 1 micro crown (plat)
- 1 micro sur SM58
- 3 micro t-bone MB85 beta
- 1 clavier studiologic SL 161
- 1 ampli peavey TNT150
- 4 enceintes yamaha
- 1 enceinte JVC
- 1 chaine hi fi Akaii
- 2 enceintes yamaha AX 15
- 2 enceintes grises
- 1 synthé Roland D70
- 3 claviers m-audio ozone
- 1 m-audio M-track
- 1 m-audio Fast track ultra
- 1 m-audio m-track (gris)
- 1 pop filter
- 1 Mic screen Alctron
- 10 casques
- 1 launchpad mini
- 1 cajon

### Salle Percu

- 1 vibraphone Adams
- 1 vibraphone yamaha
- 1 marimba Basse yamaha
- 1 marimba Adams
- 4 timbales
- 3 kit batterie
- 1 gong
- 2 petits gongs
- 1 taiko
- 3 tambours
- 1 bongo
- 1 marimba basse Adams
- 1 orgue yamaha
- 10 Woodblocks
- 1 glockenspiel
- 2 djembes

- 1 chimes
- 4 crash
- 2 xylophones etude
- 7 cowbell
- 3 plateaux
- 6 congas
- 7 toms
- 2 snares
- 3 sleigh bell
- 2 triangles
- 2 cabasas
- 8 claves
- 6 tambourins
- 2 guiros
- 2 crécelle raclé
- 7 maracas
- 1 sistre

### Salle d'orchestre

- 1 piano (1 tabouret)
- 1 batterie
- 2 timbales
- 1 clavier yamaha
- 1 clavier roland ep-77
- 22 flûtes traversières dont 4 têtes courbes pour les petites mains,
- 1 flûte piccolo,
- 1 flûte en sol,
- 1 flûte basse
- 10 hautbois,
- 1 hautbois d'amour,
- 1 hautbois baroque,
- 1 cor anglais
- 2 clarinettes en la,
- 18 clarinettes en sib,
- 3 clarinettes en ut pour les petites mains
- 12 saxophones alto,
- 2 saxophones ténor,
- 1 saxophone baryton
- 14 trompettes,
- 3 cornets à pistons,
- 3 tubas
- 1 soubassophone
- 18 guitares « classique »
- 1 luths « Renaissance »
- 43 violons ou altos (dont 3 altos « entiers »)
- 16 violoncelles
- 8 contrebasses

### Réserve instruments bas

- 6 sistres
- 1 tambourin
- 2 chenilles
- 19 triangles
- 7 clochets
- 11 claves
- 17 maracas +18
- Nombreux accessoires pour la musique à l'école

### Partothèque

- CD (256) – DVD (56) – disques vinyles (120)
- nombreux ouvrages musique et danse
- Partitions
  - orchestre symphonique, 83 matériels complets
  - orchestre à cordes, 70 matériels complets

- musique de chambre, 130 recueils
- orchestre d'harmonie, 68 matériels complets
- conducteurs d'orchestre, 115
- orchestre à cordes junior, 135 recueils
- 25 contes musicaux pour enfants
- formation musicale, 220 ouvrages et méthodes
- chant et chant choral, 413 volumes
- musique ancienne, 163 matériels complets
- guitare 27 recueils et 61 méthodes et ouvrages pédagogiques
- piano, 500 partitions
  - ainsi que de nombreux volumes par instrument

Annexe 4 : les partenaires du conservatoire

